RAPPORT ANNUEL 2021

Bourse de Casablanca

SOMMAIRE

UNE BOURSE UTILE, PORTEUSE DE SENS ET PERTINENTE 4

UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE 6

RETOUR SUR 2021 EN FAITS ET EN CHIFFRES 8

RELEVER LES DEFIS ET ALLER DE L'AVANT 18

ORGANISATION 36

LE MARCHÉ EN 2021 42

CONTACTS UTILES 54

UNE BOURSE UTILE, PORTEUSE DE SENS ET PERTINENTE

Kamal MOKDAD

Mot du **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de son discours à l'occasion du 66ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI annonçait sa volonté de mettre en place un Nouveau Modèle de Développement au Maroc. **Ce modèle authentique qui porte les ambitions de notre pays à horizon 2035 et bien au-delà, place clairement la Bourse de Casablanca en priorité nationale et en catalyseur de la relance économique** ; en l'occurrence, **source de financement pour les entreprises et canalisateur de l'épargne des investisseurs !** L'enjeu est donc structurant pour notre pays.

Dans le passé récent, la Bourse de Casablanca a su relever le défi de la croissance en actionnant des leviers aussi divers que complémentaires (importante mue technologique, évolution des produits et des compartiments du marché, enrichissement de l'offre de services et d'accompagnement, ...). Ces leviers sont cadrés par des feuilles de route, répondent aux attentes des investisseurs et des émetteurs et tiennent compte des impératifs conjoncturels de l'économie du pays.

C'est ainsi qu'en 2021, **nous avons mis en œuvre des projets qui servent deux principaux axes**. Le premier est la facilitation du financement des entreprises via le marché boursier en fédérant les synergies des différentes parties prenantes du marché boursier.

Le second axe est la vulgarisation de la culture boursière chez le grand public, chez les entreprises et dans le milieu universitaire.

Parallèlement à cela, **nous avons renforcé notre contribution dans le développement des marchés des capitaux africains** en abritant la conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA). Cette 24ème édition a mis l'accent sur le rôle des marchés financiers comme moteurs essentiels de l'émergence africaine. En outre, elle a constitué une plateforme idoine d'échanges entre des acteurs africains majeurs sur les opportunités de collaboration sud-sud.

Durant cette année, nous avons également pris le soin d'entamer très tôt de nombreuses réflexions et analyses sur notre nouvelle stratégie à horizon 2025, en vue de l'entériner courant 2022. Dans son élaboration, nous avons tenu compte des objectifs et challenges que le Nouveau Modèle de Développement a fixé à la Bourse de Casablanca, ainsi que du rôle qu'elle doit jouer dans la réalisation des ambitions économiques du Maroc. En somme, **notre mission est claire « une bourse utile, porteuse de sens et pertinente pour la relance économique de notre pays »**. Et nous sommes parfaitement confiants quant à l'avenir radieux de notre pays et de sa bourse nationale !

UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE

Mot du **DIRECTEUR GENERAL**

Pour la Bourse de Casablanca, **l'année 2021 a été exceptionnelle à plus d'un titre** et ce, malgré une crise sanitaire qui perdure en dents de scie certes, mais qui est toujours présente.

En effet, pour la deuxième année consécutive, **le marché a prouvé sa résilience avec des performances exceptionnelles de ses principaux indicateurs.** Avec 691 milliards de MAD, la capitalisation boursière a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans. Il en est de même pour l'activité sur le marché central, avec des volumes des transactions de près de 41 milliards de MAD ! Quant aux indices, le MASI (Morocco All Shares Index) a clôturé l'année avec une performance de +18,4% et le Morocco Stock Index 20 à +17,4%, soit +50,7% depuis le plus bas enregistré pendant la crise Covid-19. Pour leur part, la quasi-totalité des indices sectoriels ont enregistré des performances positives allant jusqu'à une hausse de près de 180% pour l'industrie pharmaceutique.

Les appels au marché ont également été au rendez-vous ! Nous avons enregistré l'introduction en bourse de la société TGCC : une belle opération qui a démontré l'impressionnante capacité de la Bourse de Casablanca à mobiliser massivement l'épargne. Mais pas seulement. Cette opération a marqué le retour en force des investisseurs, notamment les personnes physiques, leur soif de papier frais de qualité et leur confiance dans le marché boursier puisque l'opération a été souscrite plus de 22 fois, soit plus de 12 milliards de dirhams disponibles et potentiellement injectables sur le marché ! **L'opération TGCC a aussi prouvé la capacité des émetteurs à considérer la Bourse de Casablanca en tant que LA solution de financement idoine.** Une confiance confortée par les augmentations de capital et les emprunts obligataires qui ont permis de lever quelques 2,4 milliards de Dirhams par ailleurs !

L'année 2021 a été également marquée par la belle performance de notre plateforme technologique qui a réalisé un taux de disponibilité de 100% ! Cette performance, pour la 5ème année consécutive, est le résultat d'un virage technologique que nous avions amorcé avec beaucoup d'engagement il y a plus d'une décennie en mettant les nouvelles technologies au centre du développement du marché boursier. De manière importante, nous nous étions assurés d'embarquer l'ensemble des intervenants du marché avec nous !

Pour ce qui est de nos réalisations durant cette année, **nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre feuille de route où la dynamisation du marché occupe une place prioritaire.** Aussi, nous avons implémenté des actions qui ciblent essentiellement les investisseurs et les entreprises. Concernant ces dernières, la Bourse de Casablanca a déployé trois principaux projets. Le premier est le déploiement d'une offre pour faciliter l'accès des PME au financement via la Bourse, en partenariat avec l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Maroclear et l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB). **Cette offre représente une réponse concrète aux freins que rencontrent les PME, notamment en termes de tarification, de procédures administratives et d'accès à l'information.** Le second projet consiste à booster la représentativité des entreprises régionales à la cote **en allant à la rencontre des entreprises dans différentes régions du Maroc** avec pour première étape la région de Tanger, Tétouan et Al Hoceima. Le troisième projet est notre participation avec la CGEM et l'appui de l'AMMC à **la création de l'Association des entreprises faisant Appel Public à l'Epargne (APE)**, dont l'un des objectifs est d'avoir une meilleure représentativité des sociétés cotées et un partage d'expériences avec les sociétés envisageant de recourir au marché.

Tarik SENHAJI

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos actions en faveur de l'éducation financière. Ainsi, nous avons mis en œuvre notre partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (signé en novembre 2020), à travers des conventions avec deux universités publiques importantes : l'Université Ibn Zohr et l'Université Ibn Tofail – Kénitra. **Ces partenariats permettent le développement de l'éducation financière en général et de la culture boursière** en particulier à travers la mise en relation de l'excellence pédagogique représentée par l'Université et l'excellence business portée par la Bourse de Casablanca. Le programme d'implémentation des salles de marché universitaires a également été activé.

Durant l'année 2021, **nous avons abrité la 24ème conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association**, pour la première fois sous format digital. Cet événement a réuni des panélistes de haut niveau autour de panels à thématiques diverses, constituant ainsi une plateforme institutionnelle de débats et d'échanges mettant en lumière les défis et les opportunités des marchés des capitaux africains. Pour nous et pour le reste de nos concitoyens, évoquer l'année 2021 ne peut se faire sans évoquer la mise en place du Nouveau Modèle Développement. La place que la Bourse de Casablanca occupe dans son architecture financière en tant que levier de la relance économique post Covid 19 et outil de financement des nouveaux enjeux, est singulière et doit interpeler l'ensemble des acteurs de la place. Proactive, **la Bourse de Casablanca a fait de cette ambition nationale le catalyseur de sa réflexion stratégique dans l'élaboration d'une nouvelle feuille de route 2022-2025,** sur laquelle nous travaillons avec les acteurs qui font le marché de la Bourse de Casablanca.

Le Maroc a entamé une mutation économique volontaire. Les entreprises sont les héroïnes de cette mutation et à la Bourse de Casablanca de les accompagner pour en relever les défis et les opportunités. A travers son existence, la Bourse de Casablanca a prouvé à maintes reprises sa résilience face aux crises économiques conjoncturelles. Elle a prouvé sa forte capacité à financer les entreprises et à canaliser l'épargne. Nous continuerons donc à le faire de manière volontaire et efficiente afin de réaliser notre plein potentiel de LEVIER économique !

Bien à vous,

RETOUR SUR 2021 **EN FAITS & CHIFFRES**

RETOUR SUR 2021
EN FAITS & CHIFFRES

LES CHIFFRES CLES DU MARCHE BOURSIER

Masi@Flottant
+18,35% en 2021

Morocco Stock Index 20
+17,40% en 2021

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BOURSE DE CASABLANCA S.A

Chiffre d'affaires
(en millions de MAD)

+29%

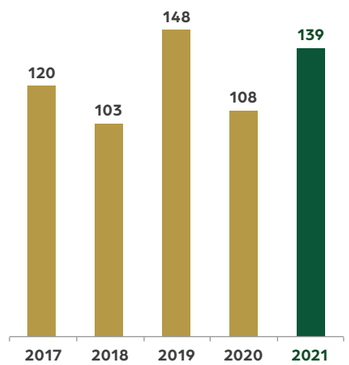

Résultat net
(en millions de MAD)

+158%

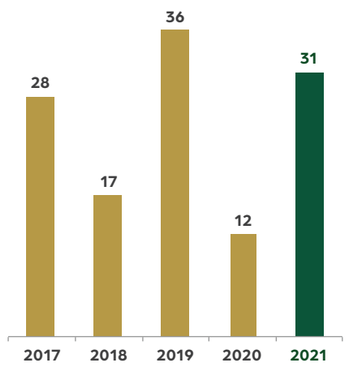

76 Sociétés cotées

35 Obligations cotées

Montants levés(*)
(en milliards de MAD)

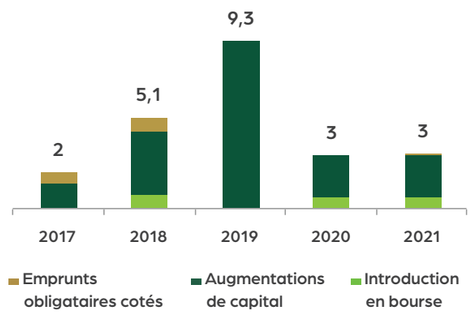

(*) : Sont considérées comme levées de fonds pour les augmentations de capital les types suivants : augmentation de capital en numéraire, conversions de dividendes et remboursements d'obligations en actions.

Charges d'exploitation
(en millions de MAD)

+4%

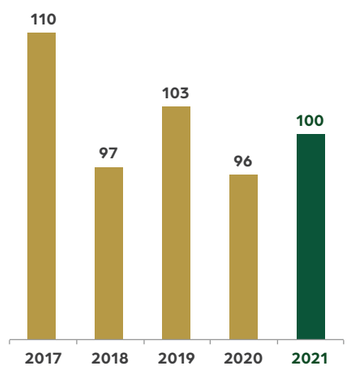

Fonds propres
(en millions de MAD)

+5%

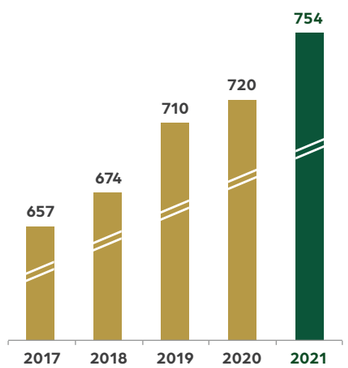

Capitalisation boursière
(en milliards de MAD)

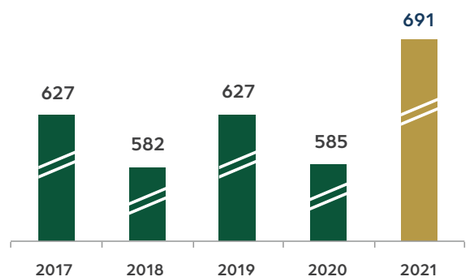

Volume des transactions
(en milliards de MAD)

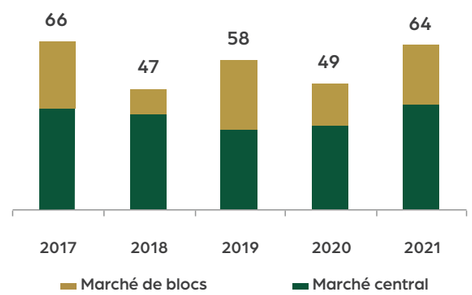

RETOUR SUR 2021
EN FAITS & CHIFFRES

MARS

Augmentation de capital
1,2 milliard de MAD

Signature d'une convention de partenariat avec l'Université Ibn Zohr dans le cadre du partenariat entre la Bourse de Casablanca et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en novembre 2020. Cette événement réitère l'engagement de la Bourse de Casablanca à soutenir le développement économique des régions du Maroc, notamment celui des provinces du Sud.

Participation de la Bourse de Casablanca à la septième édition de l'initiative Ring the Bell for Gender Equality à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. En marge de cet événement, la Bourse de Casablanca a organisé conjointement à la Société Financière Internationale (IFC) et à ONU Femmes, un webinaire sous le thème : le leadership des femmes : un facteur de croissance économique important pour le Maroc.

Participation de la Bourse de Casablanca à la Global Money Week organisée par la Fondation Marocaine pour l'Education Financière et ses partenaires, sous le thème "Take care of yourself and your finances". Cette action s'inscrit dans le cadre des actions menées par la Bourse de Casablanca pour promouvoir l'éducation financière au Maroc.

AVRIL

Annonce de l'arrêt du calcul du MADEX à partir du 1er janvier 2022 et propulsion du Morocco Stock Index 20 comme indice de référence du marché boursier marocain, aux côtés du MASI. Cette décision a été motivée par le succès du Morocco Stock Index 20 auprès des professionnels du marché depuis son lancement en décembre 2020.

MAI

Organisation d'un cycle de webinaires, en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse, du 4 mai au 24 juin. Au total, 6 webinaires ont été organisés avec pour thème principal "Saison de publication des résultats : bilan et opportunités d'investissement". Ces événements étaient animés par des professionnels du marché.

- **Webinaire 1 :**
  « Perspectives post Covid-19 des équilibres macro-économiques et évolution des compartiments taux »
- **Webinaire 2 :**
  « Marsa Maroc vers une internationalisation de l'activité avec Tanger Med II »
- **Webinaire 3 :**
  « Le secteur minier, stratégie nationale, Managem, SMI et CMT »
- **Webinaire 4 :**
  « Evaluation de la thématique d'investissement cash conversion »
- **Webinaire 5 :**
  « Le secteur de l'énergie : Taqa, Total et Afriquia »
- **Webinaire 6 :**
  « Le secteur bancaire »

Publication du premier rapport RSE de la Bourse de Casablanca. Ce rapport représente une formalisation des démarches de la Bourse de Casablanca en tant qu'Entreprise Socialement Responsable ainsi qu'un engagement formel d'intégrer la RSE dans ses activités et d'en promouvoir les bonnes pratiques auprès de son écosystème. Ce rapport revient également sur les réalisations, les pratiques au quotidien et la performance de la Bourse de Casablanca en la matière.

Augmentation de capital
180 millions de MAD.

Augmentation de capital
278,2 millions de MAD.

Augmentation de capital
19,9 millions de MAD.

JUILLET

SEPTEMBRE

JUIN

Organisation, conjointement à Maroclear et Finances News Hebdo de la 6ème édition du meeting, sur l'information financière sous le thème "Nouveau modèle de développement : quel rôle pour le marché des capitaux ?". Deux thématiques ont été traitées durant cet événement : "la mobilisation de l'épargne à long terme" et "l'investissement : instruments, orientation et mesures d'efficacité". Ces événements étaient animés par des professionnels du marché.

AOUT

Augmentation de capital
808,7 millions de MAD.

OCTOBRE

Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) sur l'information financièr portant sur la mise en place d'un plan d'actions annuel commun qui couvre plusieurs axes de coopération. Ces derniers permettront le développement du marché boursier, l'amélioration de l'attractivité et de la liquidité et ainsi une meilleure contribution au financement de l'économie, en réponse au nouveau modèle de développement adopté par le Maroc.

Organisation d'une conférence hybride sous le thème «La technologie, catalyseur d'un marché au service de l'amorçage du nouveau modèle de développement» Cet événement, marquant les 5 ans d'implémentation de la plateforme technologique de la Bourse et sa contribution à l'excellence opérationnelle de l'ensemble du marché boursier, a mis la lumière sur l'importance de l'innovation technologique dans la résilience du marché boursier, en s'appuyant sur l'expérience et les acquis de la place boursière casablancaise en la matière.

Organisation, pour la première fois sous format digital, de la conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association sous le thème « Financial markets, key drivers of the African emergence » Cette 24ème édition a connu la participation de Mme Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nezha Hayat, Présidente de l'AMMC, M. Edoh Kossi Amenounvé, Président de l'ASEA, ainsi que de nombreuses personnalités de la sphère financière nationale, africaine et internationale. En outre, elle a réuni des panélistes de haut niveau autour de 6 panels, constituant ainsi une plateforme intéressante de débats et d'échanges.

NOVEMBRE

Signature d'une convention de partenariat avec l'Université Ibn Tofail – Kénitra sur l'information financière et inauguration de deux salles de marché au sein de l'université. Cette action s'inscrit dans le cadre des actions de vulgarisation du marché boursier dans le milieu universitaire.

Organisation d'une rencontre avec les Petites et Moyennes Entreprises de la région de Tanger, Tétouan et Al Hoceima en collaboration avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) de la région, le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables et Ofinance. Cette rencontre a pour but de promouvoir l'introduction en bourse comme alternative de financement des PME en croissance.

Reconduction du Label de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) délivré par la CGEM, fruit de l'engagement de la Bourse de Casablanca dans ce domaine.

Participation à la première rencontre biannuelle des opérateurs du marché des capitaux, initiée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC). Cet événement a permis d'entamer un dialogue structurant pour le développement du financement de l'économie par le marché boursier et d'exposer l'énorme potentiel de la Bourse de Casablanca à contribuer à la relance économique du Maroc.

DECEMBRE

Signature d'un protocole d'accord avec l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), Maroclear et l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) qui facilite l'accès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au marché boursier à travers une offre dédiée à cette catégorie d'entreprises, particulièrement celles qui souhaitent s'introduire en bourse sur le nouveau Marché Alternatif de la Bourse de Casablanca.

Introduction en bourse Montant de l'opération : 600 millions de MAD.

Signature d'un partenariat avec l'Université Ibnou Zohr–Agadir portant notamment sur le déploiement de 5 salles de marché dans la région (Dakhla, Ouarzazate, AïtMelloul, Agadir et Laayoune) ainsi que le développement de l'éducation financière à travers la mise en relation de l'excellence pédagogique représentée par l'Université Ibnou Zohr–Agadir et l'excellence business à travers l'Ecole de la Bourse.

CFG BANK

CFG Bank. Emission d'un emprunt obligataire de 20 millions de MAD.

RELEVER LES DEFIS **ET ALLER DE L'AVANT**

LE MARCHÉ,
NOTRE MISSION PREMIÈRE

« La Bourse de Casablanca a engagé un ensemble de chantiers de préparation et de mise à niveau de ses métiers de développement dans l'objectif d'assurer la promotion de son offre produits en se basant sur des outils de travail et des modes opératoires efficients ». Zoom

Ahmed ARHARBI
Directeur des Opérations Marchés

1. Dès son lancement en 2020, le Morocco Stock Index 20 a rencontré un franc succès et s'est rapidement érigé en indice de référence de la Bourse de Casablanca au côté du MASI. Prévoyez-vous de développer d'autres indices prochainement ?

Avant toute chose, j'aimerai rappeler que les indices sont conçus pour mesurer la performance générale d'un marché ou d'un secteur et ils sont devenus des instruments essentiels de la gestion de portefeuille. Aussi, la conception de nouveaux indices à la Bourse de Casablanca fait partie intégrante de sa stratégie de développement de son offre de produits et services, avec comme objectif principal répondre aux besoins des opérateurs. Ces indices sont développés en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices. **A ce jour, les travaux sont bien avancés pour la mise en place d'un indice conforme aux préceptes de la Sharia**. Il servira de benchmark pour l'industrie de gestion participative des fonds d'investissement et favorisera l'essor des contrats d'assurance Takaful en faveur de la Mourabaha immobilière.

La conception de ce type d'indices s'articule autour d'un ou plusieurs filtres selon les exigences du comité de conformité appelé communément « Sharia Board » des pays en question. En ce qui nous concerne, le projet sera soumis incessamment au Conseil Supérieur des Oulémas, seule entité au Maroc habilitée à valider la conformité de l'indice, à l'image de ce qui a été fait sur la conformité des produits commercialisés par les banques participatives marocaines.

Par ailleurs et en plus des indices ESG 10 et Morocco Stock Index 20, nous travaillons au sein du Comité Scientifique sur la mise en place de nouveaux indices pour compléter et harmoniser la nouvelle génération de notre gamme d'indices en faveur des acteurs de la place.

2. Le projet de mise en place de la chambre de compensation et du marché à terme a été entamé il y a quelques années, qu'en est-il de leur état d'avancement ?

Le projet structurant de la mise en place du marché à terme et de la chambre de compensation a pris, durant l'année 2021, sa vitesse de croisière et a connu l'aboutissement de plusieurs actions. Pour la Plateforme de cotation à titre d'exemple, l'ensemble des développements formulés par la Bourse ont été livrés par notre éditeur et les tests sont en cours par les équipes au même titre que pour les développements des modules internes. Les tests inhérents aux interfaces d'échange externes quant à eux, ont été confiés à un prestataire de renom spécialisé dans les protocoles d'échange avec les Bourses.

Nous avons également entamé les discussions avec les futurs membres négociateurs et compensateurs en organisant une tournée de présentation et de sensibilisation. Le but est de partager avec eux l'ensemble des éléments relatifs au projet (notamment la documentation technique) et répondre à l'ensemble de leurs interrogations. Cela nous a permis d'initier par la suite, différents workshop thématique pour accompagner les éditeurs et les membres dans leurs développements.

Le même travail d'accompagnement a été fait avec les rediffuseurs d'information afin qu'ils appréhendent l'intégration des nouveaux flux dérivés et les intégrer dans leurs écrans et bases de données mis à disposition de leurs clients.

En ce qui concerne le volet règlementaire, les projets de règlements généraux du marché à terme de la chambre de compensation ont été revus par la Direction du Trésor et des Finances Extérieures et l'Instance de Coordination du Marché à Terme et les discussions autour des remarques formulées ont débutées.

L'actionnariat des deux structures est très important notamment celui de la CCP. De ce fait il est prévu l'entrée des banques dans le capital de la CCP. Les discussions sont en bonne voie entre les différentes parties prenantes pour définir la liste des banques dans le tour de table et la clé de répartition associée.

3. Le nouveau modèle de développement a fixé des chiffres ambitieux à horizon 2035 pour le marché Boursier. Comment la Bourse de Casablanca peut relever les défis du Nouveau Modèle de développement ?

Le Nouveau Modèle de Développement confère un rôle important au marché boursier : celui de catalyseur de la relance et la croissance économique du Maroc à moyen et long terme. Dans ce cadre et **afin d'atteindre son plein potentiel, la Bourse de Casablanca a engagé un ensemble de chantiers de préparation et de mise à nouveau de ses métiers de développement** dans l'objectif d'assurer la promotion de son offre produits en se basant sur des outils de travail et des modes opératoires efficients.

Pour ce faire, la Bourse de Casablanca a mené un travail d'analyse en profondeur des données de marché et des données des clients pour étayer l'élaboration d'une feuille de route fixant les cibles stratégiques majeures et les plans d'actions permettant l'atteinte des objectifs ambitieux.

A cela s'ajoute l'analyse et le profilage des dirigeants des entreprises, mené en collaboration avec un conseiller expert externe, permettant de dresser les différents profils des dirigeants des entreprises cibles d'une introduction en bourse dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes des entreprises à travers des actions ciblées et un argumentaire structuré.

Ainsi, de ces travaux et sur la base des conclusions des différentes études et analyses menées, **un « Guide IPO » a été élaboré**. L'objectif étant de fournir aux entreprises cibles un document de référence qui répond à l'ensemble des leurs questionnements relatifs au marché boursier, à l'intérêt de s'introduire en bourse et aux modalités de l'introduction en Bourse.

Par ailleurs, la diffusion du **message porté par la Bourse de Casablanca auprès d'un maximum d'entreprises de notre tissu économique, petites et grandes dans toutes les régions du Maroc passe incontestablement par le biais de partenariats avec les différents acteurs qui font partie de l'écosystème des entreprises au niveau national et surtout régional**.

Dans ce sens, **la Bourse de Casablanca a entamé sa tournée auprès des différentes régions du Maroc** avec comme première étape Tanger. En effet, en nous avons organisé une conférence de présentation du financement à travers le marché boursier profit des entreprises de la région et ce, en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises Marocaines de la région Tanger Tétouan Al Hoceima et l'ordre régional des experts comptables.

Parallèlement à cela et dans l'objectif d'être force de proposition sur les évolutions législatives et réglementaire qui faciliteraient l'utilisation du marché de capitaux pour le financement de notre économie et l'amélioration de son attractivité, **nous avons initié en collaboration avec la CGEM et avec l'appui de l'AMMC la constitution de l'Association des Entreprises faisant Appel Public à l'Épargne (APE)**. Cette dernière représente une réelle plateforme d'échange et de partage entre les sociétés faisant appel public à l'épargne et les intervenants du marché sur les problématiques et les améliorations à apporter au marché. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où, vu les enjeux de relance économique, il est important de saisir les différentes opportunités de financement qu'offre le marché des capitaux.

Durant cette année, nous avons continué à œuvrer pour assurer une meilleure visibilité du marché boursier marocain auprès des investisseurs locaux et étrangers. Dans ce sens, **nous avons organisé des cycles de rencontre continus avec les sociétés cotées** dans l'objectif de les sensibiliser à l'importance d'adopter les pratiques de communication financière et des relations avec les investisseurs aux standards attendus par la communauté financière internationale.

L'éducation financière à l'honneur

En 2021, la Bourse de Casablanca a mis en œuvre le partenariat qu'elle a scellé avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Ainsi, elle a signé des partenariats avec de universités à savoir : l'Université Ibn Zohr à travers la formation des étudiants et futurs cadres aux marchés financiers et le déploiement des ressources pédagogiques de l'Ecole de la Bourse et l'Université Ibn Tofail – Kenitra par la mise en place de deux salles de marché au sein de l'établissement. Parallèlement à cela, l'Ecole de la Bourse a poursuivi ses formations sous différents formats. Ainsi, elle formé près de 300 personnes en présentiel, près de 7500 personnes à travers des webinaires et plus de 350 personnes via sa plateforme d'E-learning.

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LE DIGITAL, **AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ**

« La Bourse de Casablanca a été confortée dans son choix d'adopter les nouvelles technologies comme outils privilégiés de développement. Ceci a favorisé la mise en place d'un ensemble de règles de marché conformes aux standards internationaux et qui ont permis d'améliorer la visibilité, la disponibilité et l'accessibilité du marché ainsi que son évolutivité et sa résilience ». Explications

Mohamed SAAD
Directeur Général Adjoint
en charge du Pôle Ressources

1. Le Maroc a adopté en 2021 un Nouveau Modèle de Développement où la Bourse de Casablanca occupe le rôle de catalyseur de la relance économique. Comment le développement des Systèmes d'Informations peut-il contribuer à soutenir le rôle de la Bourse de Casablanca ?

Effectivement le NMD accorde une place de choix à la Bourse et fait du financement un chantier transformateur d'amorçage, tout comme le Digital. Le marché boursier a toujours été très friand de la Technologie. A juste cause ! Cela a permis d'améliorer les performances de traitement, de développer les opportunités d'affaires et de sécuriser les échanges.

La Bourse de Casablanca a eu, au fil des dernières années, une relation symbiotique avec la technologie. Un lien fort qui s'est tissé depuis 1997, date à laquelle elle a adopté le trading électronique, une des premières au niveau continental. Cette transformation technologique a constitué une réelle réussite pour le marché boursier marocain et a impulsé le fort développement des années 2000s. La deuxième phase marquante de cette transformation technologique réussie a été menée en collaboration avec le London Stock Exchange à travers **l'implémentation du système Millennium IT (MIT) en 2016, qui a permis d'améliorer significativement le niveau d'automatisation et d'efficacité opérationnelle, avec un impact positif certain sur l'ensemble de la place marocaine**.

Aujourd'hui la Bourse de Casablanca, en tant que première Fintech marocaine, s'engage volontairement à appuyer et soutenir les programmes de développement du Digital au Maroc, s'identifiant elle-même dans les enjeux de ce secteur. Elle n'a d'ailleurs pas attendu aujourd'hui pour se mobiliser. L'une des meilleures illustrations est qu'elle est membre actif de l'Association des Utilisateurs des Systèmes de l'Information (AUSIM), un partenaire privilégié du Ministère chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration.

La Bourse de Casablanca est aussi très active au niveau du Club AUSMOSE-Startups porté notamment par le Technopark. Ce dernier a pour vocation de faire émerger des Startups innovantes dans différents domaines et d'encourager l'innovation en offrant un terrain d'expérimentation (Proofs Of Concepts) afin d'élaborer des MVPs (Minimum Viable Products).

2. L'importance de la digitalisation, mise en exergue durant la crise sanitaire, continue à préoccuper les entreprises marocaines. Quelles sont les nouvelles dispositions prises par la Bourse de Casablanca dans ce domaine en 2021 ?

La résilience de la Bourse de Casablanca a trouvé tout son sens lors de la crise sanitaire quand le marché a connu un pic de volatilité des indices et des volumes. En effet, **grâce à son plan de continuité d'activité, elle a démontré sa forte résilience face à ces fluctuations, se positionnant ainsi parmi les places boursières les plus innovantes du continent africain** alors qu'à titre de comparaison, plusieurs bourses du top 10 mondial ont connu d'importantes discontinuités d'activité.

La planification stratégique des Technologies de l'Information et du Digital à la Bourse de Casablanca a permis d'automatiser les processus de gestion, en privilégiant la digitalisation, l'accès sécurisé à distance et la conformité aux meilleures pratiques et standards internationaux. La triple certification ISO 9001, 27001 et 22301, en matière de Qualité de la Sécurité IT et de Continuité d'activité, sont aujourd'hui des gages qui permettent une amélioration continue des trois systèmes. Ceci reflète assurance et garantie aux acteurs de marché.

Aussi, dans cette continuité d'excellence, la nouvelle feuille de route IT permet de poursuivre la digitalisation en mettant en place les outils nécessaires à un meilleur rayonnement, à la promotion et au développement de la Bourse de Casablanca à l'échelle nationale et internationale. La plateforme technologique de la Bourse de Casablanca se veut être l'une des plus performantes au monde en matière de richesse fonctionnelle (Multi actifs, multi devises,...)

Il est très important de noter aussi que cette phase COVID a vu la recrudescence des attaques en ligne. La Bourse de Casablanca a toujours été vigilante par rapport à cette menace, en faisant surveiller et tester tous les systèmes à fréquence régulière. L'adoption du cadre de référence CROE (Cyber resilience oversight expectations for financial market infrastructures) élaboré par la Banque Centrale Européenne permet à la Bourse de Casablanca d'atteindre un niveau de maturité en matière de management de la Cyber sécurité, et de la mise en place des mesures nécessaires afin de se protéger de ce fléau.

3. En 2021, la Bourse de Casablanca a fêté 5 ans d'excellence opérationnelle marquées par une disponibilité de 100% de sa plateforme technologique. Comment cela a-t-il été rendu possible ?

Avant toute chose, revenons sur l'évolution historique du marché boursier marocain ! Ce dernier a connu plusieurs étapes depuis 1993, date à laquelle des réformes majeures de la place financière ont été engagées. Ce mouvement de modernisation a insufflé à la Bourse de Casablanca, à partir de 2016, une seconde jeunesse qui s'est traduite par la mise en place de technologies de pointe et l'adoption des meilleurs standards internationaux à même de mieux répondre aux besoins de financement et de couverture des risques du marché, tout en accompagnant le développement de la Place Financière de Casablanca et son rayonnement régional.

Cette transformation technologique réussie a été menée en collaboration étroite entre la Bourse de Casablanca, Millennium IT, les sociétés de bourse, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, Maroclear, ainsi que les rediffuseurs d'information. Elle a permis d'améliorer significativement le niveau d'automatisation et d'efficacité opérationnelle, avec un impact positif certain sur le marché et l'ensemble de la place.

La Bourse de Casablanca a été confortée dans son choix d'adopter les nouvelles technologies comme outils privilégiés de développement. Ceci a favorisé la mise en place d'un ensemble de règles de marché conformes aux standards internationaux et qui ont permis d'améliorer la visibilité, la disponibilité et l'accessibilité du marché ainsi que son évolutivité et sa résilience.

J'aimerai souligner que la Bourse de Casablanca a beaucoup investi dans les technologies et l'expérience client. En outre, **elle a toujours milité pour que l'innovation et la technologie soient au service de la place financière marocaine et du marché boursier en particulier**. Elle a fait de l'innovation technologique un axe prioritaire de son développement. Elle a mis en place des solutions agiles, configurables, faciles à intégrer, fiables, sécurisées et rentables, afin de servir de la meilleure manière une clientèle de plus en plus avisée.

La stratégie d'innovation technologique, développée au sein de la Bourse, avait pour but de garantir une souveraineté numérique. Cette prise de conscience de **garder son autonomie stratégique et d'être le moins dépendant possible des entreprises technologiques et des prestataires de services** a été comprise et intégrée par les acteurs du marché, les collaborateurs et le management. Ils ont tiré profit des compétences des uns et des autres afin de promouvoir et développer les activités de la Bourse. Résultat de cette stratégie : une grande majorité des activités numériques répond aux enjeux d'autonomie et d'agilité dans le développement ; d'amélioration continue des activités ; de parfaite maitrise des processus et contrôle des données et de connectivité sécurisée avec l'extérieur.

Mais ce n'est pas tout !
Avec leur arrivée imminente, les technologies du futur sont au cœur du développement des prochaines générations des services numériques (Intelligence Artificielle, Blockchain, Data & Analytics, Robotics Process Automation, etc.) et constituent déjà des enjeux stratégiques et économiques pour les bourses mondiales. Le business model de l'industrie financière est donc en train de changer et changera encore davantage.

Pour réussir et relever les défis nouveaux, la Bourse de Casablanca dispose de tous les ingrédients (infrastructure, capital humain, etc.) et mène une réflexion approfondie afin d'anticiper les futurs changements.

La Bourse de Casablanca, parmi les places boursières les plus innovantes du continent africain.

Aujourd'hui plus que jamais, avec la transformation numérique et le déploiement des solutions technologiques à grande valeur ajoutée, **la Bourse de Casablanca est considérée parmi les places boursières les plus innovantes du continent africain** parce que toute ses activités sont modélisées dans des processus (certification ISO 9001, ISO 27001 et 22301) et parce qu'elle :

- offre un large éventail d'instruments, soutenu par différents services de cotation, de négociation, de compensation et de règlement.
- est accessible aux investisseurs (institutionnels et petits porteurs) via une panoplie de canaux digitaux (site web, appli mobile, réseaux sociaux, etc.).
- dispose d'une plateforme de négociation et de surveillance (MIT) qui répond aux meilleurs standards internationaux, et multi-produits : cash, dérivés, ETF, ...
- dispose d'une infrastructure construite sur la base d'une architecture à tolérance aux pannes garantissant une résilience et une haute disponibilité.
- dispose d'un Plan de Continuité d'Activité optimisé et efficient.

STRATEGIE, TRANSFORMATION ET PROMOTION **POUR UNE BOURSE EN DEVELOPPEMENT**

« Rayonnement national et régional, visibilité renforcée, réflexion sur une nouvelle stratégie, … Ce sont autant de défis et de réalisations qui ont ponctué l'année 2021 ». Rétrospective.

Badr BENYOUSSEF
Directeur
Stratégie & Transformation

1. Quels sont les principaux événements organisés du marché menées par la Bourse de Casablanca en 2021 sur le plan national ?

Avec la pandémie et les mesures de distanciation, nous avons dû adapter nos actions de promotion du marché, à travers l'organisation d'événements ciblés avec pour objectif d'informer, d'approfondir des thématiques clés du développement du marché des capitaux et de vulgariser les avantages de la Bourse pour les émetteurs et les investisseurs.

En 2021, nous avons organisé de nombreux événements ciblant des publics divers et dont le format tient compte de l'évolution de la crise sanitaire. Ainsi et pour la 2ème année consécutive, nous avons organisé en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) un cycle de webinaire autour de **la Saison de publication des résultats : bilan et opportunités d'investissement**. Ces 6 événements ont été animés par des professionnels du marché et ont apporté une lecture pointue de thématiques d'actualité qui interpellent investisseurs et émetteurs.

L'année 2021 a coïncidé avec le 5ème anniversaire d'implémentation du nouveau système de la Bourse qui a fortement contribué à l'excellence opérationnelle de l'ensemble du marché boursier. Afin de marquer cet événement, nous avons organisé une conférence hybride sur **la technologie comme catalyseur d'un marché au service de l'amorçage du nouveau modèle de développement**. Cette conférence a été l'occasion de mettre la lumière sur l'expérience, les acquis et le savoir-faire de la place boursière casablancaise en la matière ainsi que de rappeler le virage technologique amorcé par la Bourse de Casablanca il y a plus de 20 ans !

L'année 2021 a également été marquée par la mise en place du Nouveau Modèle de Développement **qui a placé la Bourse de Casablanca au centre de la relance économique du Maroc.**

Dans ce contexte, nous avons organisé conjointement à Maroclear et Finances News Hebdo, la 6ème édition du meeting sur l'information financière autour du **Nouveau Modèle de Développement : quel rôle pour le marché des capitaux ?** Cette manifestation a permis de mettre en avant **le rôle de la Bourse de Casablanca dans la mobilisation de l'épargne à long terme** et d'échanger atour des **différents instruments d'investissement, ses principales orientations à suivre et ses mesures d'efficacité.** Mais pas seulement. Lors de cet événement, la Bourse de Casablanca s'est fortement engagée à poursuivre ses efforts afin d'accompagner les orientations stratégiques économiques du Maroc et à apporter une contribution efficace à leurs concrétisations.

Une première action a été réalisée, dans ce sens, à travers un partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) portant sur la mise en place d'un plan d'actions annuel commun pour le développement du marché boursier, l'amélioration de son attractivité et liquidité pour une meilleure contribution au financement de l'économie.

Mais l'année 2021 a surtout été l'occasion pour la Bourse de Casablanca de lancer une nouvelle **campagne de communication autour de l'introduction en bourse**. Plus qu'une simple campagne, il s'agit d'une nouvelle manière de communiquer, basée sur la simplicité et la consistance des messages, et sur la proximité et la continuité des actions. Cette campagne a été entamée par l'organisation d'une rencontre avec les dirigeants des entreprises de la Région Tanger – Tétouan – Al Hoceima, réalisée avec nos partenaires afin de vulgariser le financement via la Bourse auprès des chefs d'entreprises du Nord. Cette campagne se poursuivra en 2022 avec des actions de communication ciblées sur des canaux à fort impact et mettant à contribution des sociétés cotées qui témoignent de leurs expériences de l'introduction en bourse.

2. Qu'en est-il de la promotion du marché à l'international ?

Notre principale action à l'international en 2021 a été l'organisation de la 24ème édition de la conférence annuelle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA), pour la première fois sous format digital. Sous le thème 'les marchés financiers, moteurs essentiels de l'émergence africaine', cette conférence s'est inscrite parfaitement dans le contexte de relance économique post-Covid des pays africains et des défis qu'ils sont amenés à relever pour inscrire le continent sur une trajectoire de croissance pérenne et inclusive.

Ouverte officiellement par Mme Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nezha Hayat, Présidente de l'AMMC, M. Félix Edoh Kossi Amenounvé, Président de l'ASEA, M. Kamal Mokdad, Président de Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca et M. Tarik Senhaji, son Directeur Général, cette conférence qui a rassemblé plus de 500 participants pendant 2 jours a constitué une véritable plateforme de débat, d'échange et de discussions menées par des professionnels des marchés des capitaux et de la sphère financière nationale, africaine et internationale.

Lors de cet événement, l'ensemble des intervenants se sont accordés sur la capacité des bourses africaines à être au service de la relance et de la croissance économique durable du continent. Ils ont également mis en exergue l'importance du rôle des autorités et des régulateurs africains pour développer le marché des capitaux africain à travers la mise en place d'infrastructures résilientes et de cadres juridiques et réglementaires solides et flexibles. Parmi les recommandations formulées dans ce sens, les incitations aux secteurs privés, l'utilisation des bourses pour le financement des établissements et entreprises publiques ainsi que des infrastructures. De leur côté, les bourses africaines sont appelées mobiliser leurs écosystèmes ainsi que celui des entreprises du secteur privé pour mettre en place des partenariats structurants Win Win.

3. Ambition 2021, la stratégie de la Bourse de Casablanca a pris fin en 2021. Quelles sont les grandes lignes de la nouvelle feuille de route en cours d'élaboration ? Et dans quelles mesures pourrait-elle répondre aux attentes du Nouveau Modèle de Développement ?

Effectivement, au cours de l'année et bien avant, nous avons entamé une réflexion approfondie pour la mise en place de notre vision stratégique à l'horizon de 2025. Pour ce faire, nous avons procédé selon une logique de priorisation en fonction de l'impact et de l'utilité de nos actions pour l'économie nationale, ainsi que les opportunités et challenges que nous impose le contexte actuel de relance.

Aussi, notre nouvelle stratégie à horizon 2025 devrait s'articuler autour de principales priorités suivantes, en cohérence avec notre cahier des charges : la redynamisation du marché primaire, le développement de nouvelles activités avec notamment le parachèvement de l'infrastructure de marché et le rayonnement à l'international. Dans cet exercice, nous avons été guidé par un seul paradigme qui est d'être une bourse utile, porteuse de sens et pertinente pour la relance économique de notre pays.

A propos de l'African Exchange Linkage Project (AELP)

En tant que membre actif de l'ASEA, la Bourse de Casablanca s'implique de manière effective dans le développement des marchés des capitaux et des bourses africaines. Le projet de liaison des Bourses africaines (AELP) en est l'exemple parlant car il représente un excellent catalyseur de dynamisation des marchés boursiers africains. En effet, l'AELP a pour objectif de permettre et de faciliter le commerce et le règlement transfrontalier des titres entre bourses africaines qui y adhèrent. Les résultats escomptés sont : la stimulation des flux d'investissement panafricains, la promotion des innovations qui répondent aux besoins de diversification des investisseurs en Afrique et une contribution à remédier au manque de profondeur et de liquidité des marchés financiers africains.

A ce jour, l'AELP est en bonne marche et la Bourse de Casablanca y participe activement dans le cadre du comité dédié au sein de l'ASEA. Sa mise en œuvre devrait être finalisée pour les sept bourses et pour les brokers participants au cours de l'année 2022. Sa mise en service est prévue durant le troisième trimestre de l'année.

LE CAPITAL HUMAIN **PUISSANT LEVIER DE CREATION DE VALEUR POUR LA BOURSE DE CASABLANCA**

Sana Jamai
Directrice
Capital Humain & Support

« En 2021, nous avons mis en place une nouvelle politique RH qui s'inscrit dans la cadre du projet de transformation RH initié en 2020 ». Eclaircissement.

1. Avec la crise sanitaire, l'importance du capital humain s'est accrue pour les entreprises. Dans quelle mesure la Bourse de Casablanca accompagne le développement des collaborateurs ?

Dans le contexte de crise sanitaire, le capital humain s'est révélé comme un puissant levier de création de valeur pour notre organisation. Aussi, **nous avons poursuivi notre projet de transformation responsable, entamé depuis le début de la crise sanitaire. Ce projet s'est matérialisé par la mise en place d'une nouvelle culture d'entreprise et d'une nouvelle feuille de route RH** qui a mobilisé l'ensemble des collaborateurs.

Une nouvelle culture d'entreprise à travers le projet One Team qui nous a permis de créer une véritable dynamique en interne en réinventant nos pratiques et notre organisation. D'abord, en étant tous mobilisés autour de ce projet d'entreprise et de transformer les énergies individuelles en énergies collectives à travers le travail collaboratif, avec un esprit d'équipe et une forte orientation client. Cette nouvelle culture d'entreprise est basée sur un dialogue porteur de sens afin de co-construire une véritable interconnexion entre les objectifs des collaborateurs et celles de la Bourse de Casablanca. De ce travail collectif ont émergé de nouvelles valeurs partagées entre tous, à savoir : la Responsabilité, la Confiance, le Focus client et le leadership. Des valeurs qui ont du sens pour nous tous et qui sont déclinées en des comportements génériques et managériaux.

En effet, **une nouvelle culture managériale a été déployée**, basée sur la responsabilisation des équipes, l'autonomie et la confiance afin de jouer pleinement leur rôle dans la vie relationnelle et collective de leurs équipes. Ainsi, un programme de développement managérial sur mesure, adapté à nos enjeux a été déployé auprès de l'ensemble des managers de la Bourse de Casablanca.

La crise sanitaire a également accéléré le processus de digitalisation, notamment au niveau de la formation des collaborateurs. Dans ce sens, nous avons mis en place **un dispositif d'apprenance** basé sur des formats innovants et un développement des compétences en continu de l'ensemble des collaborateurs, en ligne par le biais des Mooc, webinaires, books, ...

L'année 2021 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle feuille de route RH qui a tenu compte de deux orientations importantes : l'excellence opérationnelle et l'orientation client. Les principaux drivers de la nouvelle stratégie RH qui nous permettront d'atteindre nos objectifs stratégiques reposent sur la sérénité du climat social et la mise en place de nouveaux outils RH notamment la gestion de carrière ainsi que la refonte du systèmes d'évaluation annuelle.

2. La Bourse de Casablanca s'est appropriée un Nouveau système d'évaluation des collaborateurs ? Quelle relation avec la nouvelle culture d'entreprise ?

En 2021, nous avons réinventé nos pratiques et repensé « l'expérience collaborateur » en faveur de la création de valeur pour la Bourse de Casablanca. Ainsi, dans le cadre du processus d'amélioration de la performance des collaborateurs, nous avons implémenté un nouveau système d'évaluation des collaborateurs baptisé « Appréciation de Progrès ». Ce système représente pour le manager un levier de motivation pour améliorer l'implication et l'engagement des collaborateurs, favorisant leur écoute et l'identification de leurs contraintes. Pour le collaborateur, il représente une opportunité pour échanger sur les réussites et un moment privilégié de proximité avec le manager. Pour la Bourse de Casablanca, il s'agit d'un moment privilégié pour ancrer la bienveillance managériale, attitude indispensable pour poursuivre le chemin de l'excellence. Cette nouvelle démarche de progression individuelle et collective, qui va au-delà de la performance parce qu'elle intègre la participation à la vie de la Bourse de Casablanca, est fortement drivée par les valeurs : Responsabilité, Confiance, Focus client et Leadership.

Par ailleurs, la réussite de cet exercice dépend étroitement de l'alliance entre le Manager et son équipe ainsi que de leur degré d'implication dans les projets d'entreprise. Aussi, le comportement encouragé vise à adopter une attitude bienveillante, à être une "force de proposition", s'orienter solution et à encourager la performance de façon constructive.

3. La Bourse de Casablanca a publié son premier rapport RSE en 2021. Que représente ce rapport pour l'entreprise et à quoi l'engage-t-il dans l'avenir ?

La Bourse de Casablanca est une entreprise créatrice de croissance durable et un employeur responsable. En tant qu'acteur majeur de l'écosystème financier, la Bourse de Casablanca a un rôle central dans l'accompagnement du développement économique du Maroc et a un devoir d'exemplarité envers ses différentes parties prenantes.

Nous avons estimé qu'il est de notre responsabilité d'avoir un impact positif sur la société et son environnement, d'autant plus qu'en cette année, la crise sanitaire a mis à l'épreuve nos processus d'organisation et de travail pour faire perdurer nos valeurs et nos projets et de préserver la confiance de nos clients et partenaires.
C'est la raison pour laquelle **nous avons publié notre premier rapport RSE(*) afin de formaliser notre démarche RSE, structurée autour de 4 engagements majeurs :** exercer notre métier avec responsabilité, être engagé envers la société et les communautés, préserver l'environnement et atténuer les effets du réchauffement climatique et entretenir des relations équilibrées et durables avec ses partenaires.

Ainsi, nous avons mis en œuvre une politique RSE impactante, portée et alimentée quotidiennement par la contribution et les convictions de nos collaborateurs. Ces derniers apportent leur pierre à l'édifice pour tendre vers une croissance durable pour tous, que ce soit dans la vie d'entreprise ou notre environnement. Cette responsabilité collective s'est traduite par des actions concrètes qui impliquent d'entretenir des relations équilibrées et durables avec nos partenaires (collaborateurs, actionnaires, fournisseurs, ...) en respectant les règles d'éthiques et de bonne gouvernance, en réalisant des achats responsables et en conduisant une politique RH respectueuse des collaborateurs. Dans ce sens, la Bourse de Casablanca a formalisé une politique Achat qui favorise l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération les aspects sociaux et environnementaux, tout en veillant à l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques. Cette procédure privilégie également une prise de décision collégiale entre l'entité émettrice du besoin et l'entité en charge des achats. Par ailleurs, la Bourse se mobilise pour réduire le délai de paiement de ses fournisseurs et soulager leur trésorerie. Ainsi en 2021, 90% des fournisseurs ont été réglés dans un délai moyen de 30 jours au lieu des 60 jours exigés par la loi. Enfin, la Bourse évalue annuellement ses fournisseurs les plus importants sur le plan de la performance de leurs produits et services ainsi que de la qualité de la relation. Cet exercice lui permet de prévenir les risques de litige et d'entretenir des relations durables avec ses partenaires.

Parallèlement à cela et pour assurer le bienêtre des collaborateurs et leur permettre d'exercer leurs métiers dans les meilleures conditions, **nous avons mis en place une politique de santé et de sécurité.** Ceci s'est concrétisé, notamment, par le service médical qui assure un suivi rigoureux des collaborateurs (bilan annuel de santé, visites médicales annuelles), des réunions trimestrielles avec le comité hygiène et sécurité, un programme annuel de prévention des risques professionnels ainsi que des campagnes de dépistages de certaines maladies graves. En outre, nous avons veillé à identifier les risques d'accident de travail et à les maîtriser. Cette démarche a donné a donné ses fruits puisque nous n'avons enregistré aucun incident durant l'année.

En 2021, nous avons poursuivi le déploiement des mesures sanitaires afin d'assurer une protection optimale aux collaborateurs. Dans ce sens, nous avons déployé diverses actions : sensibilisation aux mesures sanitaires, recours massif au télétravail, sensibilisation à la sécurité informatique, encouragement du travail collaboratif, mise en place de nouveaux espaces de co-working, ...

(*) : Accessible sur : https://www.casablanca-bourse.com/BourseWeb/UserFiles/File/2021/05/Rapport%20RSE%20Boursede-Casablanca.pdf?csrt=7648498133967034162

Soutenir l'égalité des genres

La non-discrimination et la promotion de la diversité constituent des engagements fondamentaux de la Bourse de Casablanca.

Aussi, l'égalité femme-homme au travail, s'inscrivant dans le cadre de la démarche RSE de la Bourse de Casablanca, est toujours observée. En effet, en 2021, la population féminine constituait 46% de l'effectif global. Par ailleurs, les femmes managers représentaient 30% du total corps managérial et le Codir de l'entreprise est composé à hauteur d'un quart de femmes.

ORGANISATION

GOUVER**NANCE**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca est composé actuellement de 12 administrateurs dont deux administrateurs indépendants.

Les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

M. Kamal MOKDAD a été nommé à la tête du Conseil d'Administration, le 18 juin 2020 pour une durée de 2 ans.

Un Secrétaire du Conseil d'Administration est nommé sur proposition du Président. Sa fonction consiste à organiser les réunions, rédiger et consigner les procès-verbaux dans les conditions prescrites par la loi.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2021

Nom / Prénom du représentant	Fonction	Qualité	Actionnaire représenté
M. Kamal MOKDAD	Président	Directeur Général - BCP	BCP
M. Hamid TAWFIKI	Membre	Directeur Général – CDG Capital	CDG
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI	Membre	Administrateur Directeur Général - BMCE Bank of Africa	Bank Of Africa
M. Younes BENJELLOUN	Membre	Administrateur Directeur Général – CFG Marchés	Sociétés de bourse indépendantes
M. Mohamed HASSAN BENSALAH	Membre	Président Directeur Général - Atlanta Sanad	Entreprises d'assurance
M.Youssef ROUISSI	Membre	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Corporate & Investment Banking - Attijariwafa Bank	Attijariwafa Bank
M. Amine EL JIRARI	Membre	Président Directeur Général - Atlas Capital Bourse	Sociétés de bourse indépendantes
M. Jaouad HAMRI	Membre	Président du Conseil de Surveillance - BMCI	BMCI, Crédit Agricole du Maroc, Crédit du Maroc, CIH et Société Générale
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre	Directeur du Pôle Stratégie et Développement- CDG	CDG
M. Mohammed RACHID	Membre	Directeur Adjoint en charge des relations institutionnelles et des organismes internationaux. Casablanca Finance City Authority (CFCA)	CFCA
M. Pierre FLEURIOT	Membre	Administrateur Indépendant	-
Mme Nadia FASSI FEHRI	Membre	Administrateur Indépendant	-

ACTION**NARIAT**

Au 31 décembre 2021, le capital social de l'entreprise est de 387 517 900 MAD.

Répartition du Capital (au 31 décembre 2021)

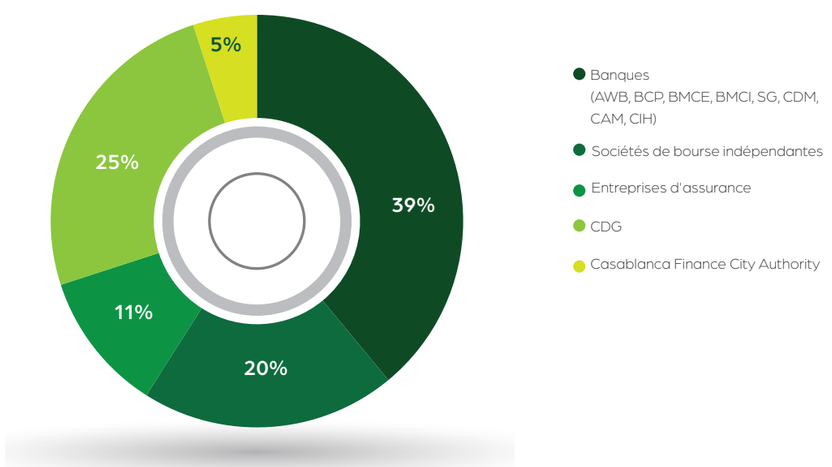

DIRECTIONS DE L'ENTREPRISE

(au 31 décembre 2021)

Depuis le 19 mars 2020, M. Tarik SENHAJI occupe la fonction de Directeur Général de la Bourse de Casablanca.

Le Comité de Direction est composé des directeurs de l'entreprise. Il a pour mission de piloter les projets stratégiques, de fixer les objectifs, de décider des priorités et de s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

COMITÉ DE DIRECTION

Tarik SENHAJI
Directeur Général

Ahmed ARHARBI
Directeur des Opérations Marchés

Mohamed SAAD
Directeur Général Adjoint
En charge du Pôle Ressources

Badr BENYOUSSEF
Directeur Stratégie et Transformation

Sanâ JAMAI
Directeur du Capital Humain & Support

ORGANIGRAMME

(au 31 décembre 2021)

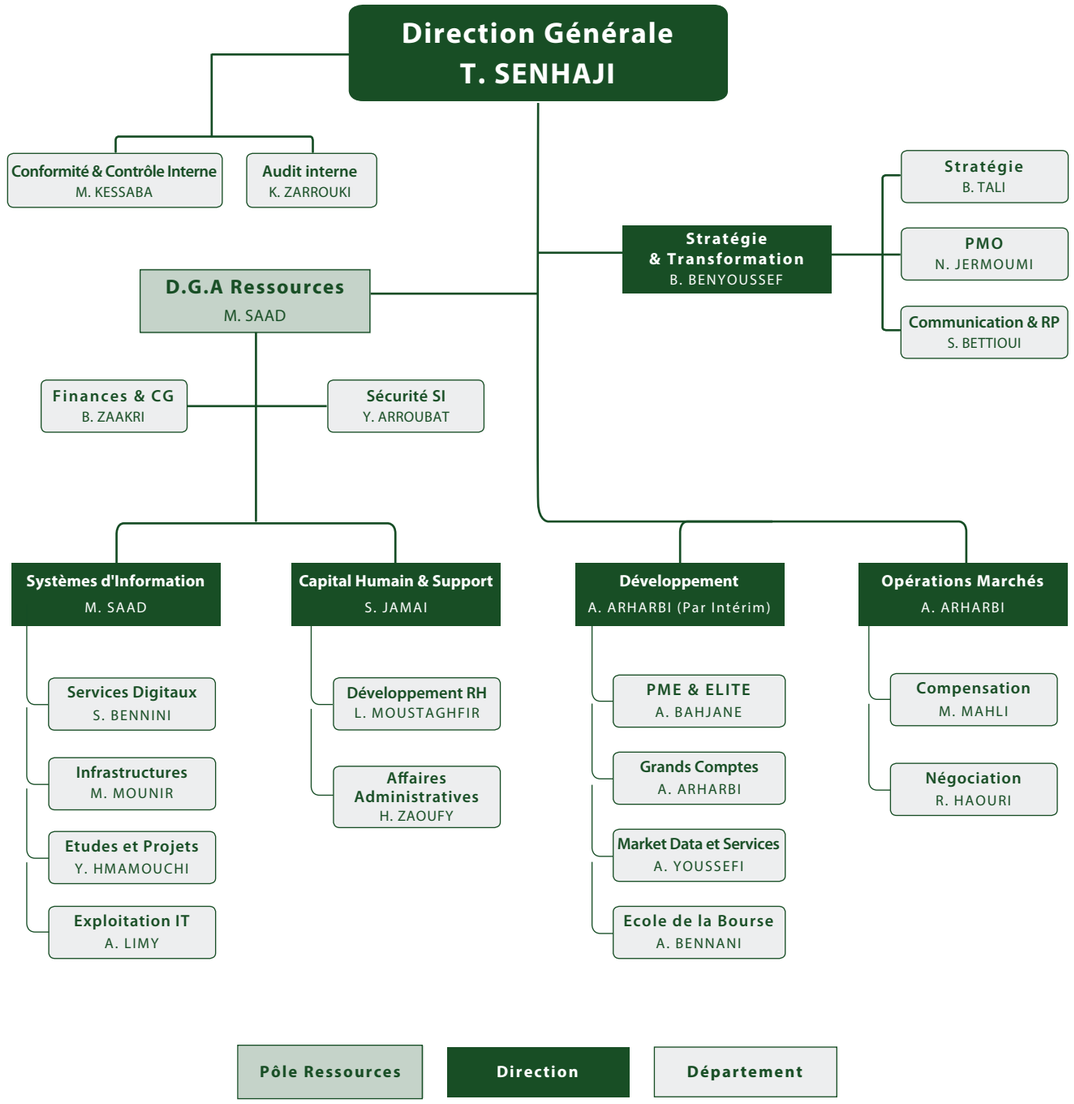

LE MARCHÉ **EN 2021**

LE MARCHÉ EN **2021**

PRINCIPAUX INDICES DE LA BOURSE DE CASABLANCA

Évolution mensuelle du MASI®Flottant

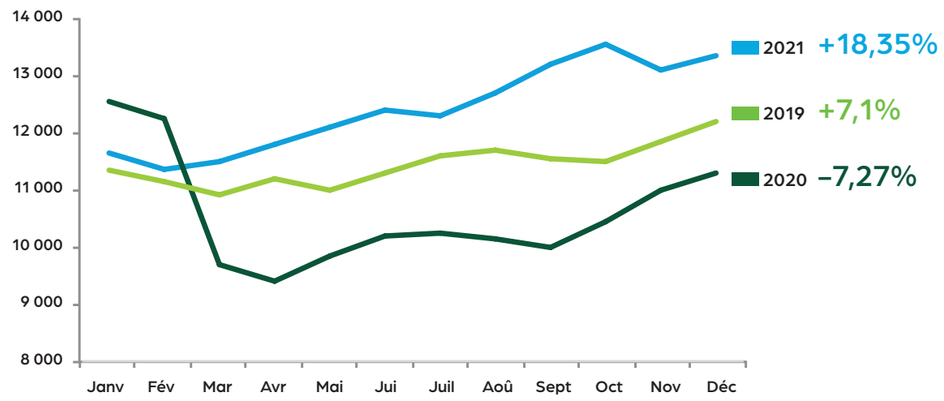

Évolution mensuelle du Morocco Stock Index 20 *

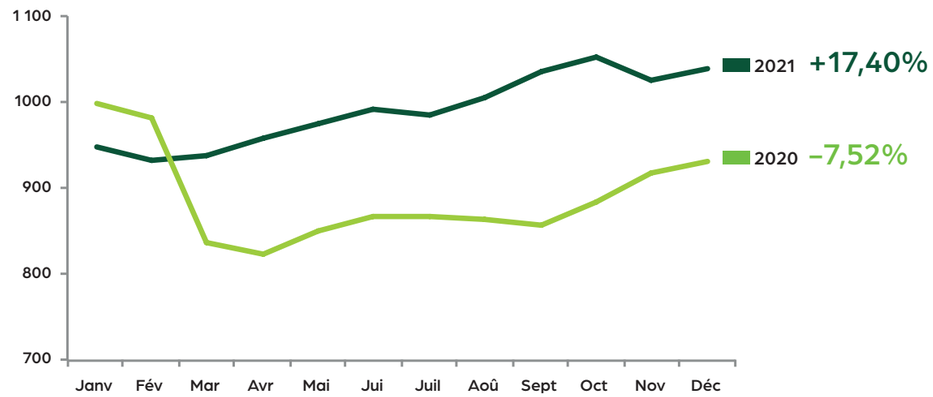

(*) : Le Morocco Stock Index 20 a été lancé en décembre 2020 par la Bourse de Casablanca en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices. Le Morocco Stock Index 20 est un indice nouvelle génération qui tient compte des meilleures pratiques internationales ainsi que des spécificités du marché marocain. Il reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca et servira comme sous-jacent pour le dérivé sur indices prévu au démarrage du marché à terme ainsi qu'aux instruments de type ETF. Depuis son lancement, le Morocco Stock Index 20 s'est érigé, au côté du MASI, comme indice de référence de la Bourse de Casablanca.

Performances des indices sectoriels

Indice sectoriel	Performance 2021	Performance 2020	Performance 2019
Industrie Pharmaceutique	179,7%	17,5%	-3,0%
Ingénieries & Biens d'équipement Industriels	79,3%	-2,8%	-57,8%
Sylviculture & Papier	59,4%	-31,8%	-4,3%
Chimie	58,6%	-2,5%	12,6%
Distributeurs	52,0%	9,8%	24,0%
Pétrole & Gaz	43,8%	0,7%	26,8%
Participation et Promotion immobilières	40,3%	-44,1%	1,4%
Services De Transport	33,3%	1,5%	-3,6%
Bâtiment & Matériaux de construction	29,6%	-8,4%	1,6%
Equipements électroniques & électriques	(*)	0,3%	1,2%
Assurances	25,9%	0,2%	0,3%
Mines	20,9%	14,0%	8,0%
Agroalimentaire / Production	19,6%	-4,0%	20,6%
MASI	**18,4%**	**-7,3%**	**7,1%**
Morocco Stock Index 20 (**)	**17,4%**	**-7,5%**	**(**)**
Banques	15,6%	-14,5%	5,6%
Electricité	14,8%	-1,5%	4,4%
Boissons	12,3%	-16,6%	6,8%
Matériels,Logiciels & Services Informatiques	11,6%	52,3%	35,1%
Sociétes de portefeuilles - Holdings	1,8%	-5,4%	8,0%
Loisirs et Hôtels	-3,7%	-32,9%	-1,7%
Telecommunications	-5,2%	-3,8%	8,1%
Transport	-20,3%	7,9%	26,2%
Sylviculture & Papier	-31,8%	59,4%	-4,3%

(*) : Secteur radié

(**) : Le Morocco Stock Index 20 (MSI20) a été lancé en décembre 2020

CAPITALISATION BOURSIÈRE

Évolution mensuelle de la capitalisation boursière

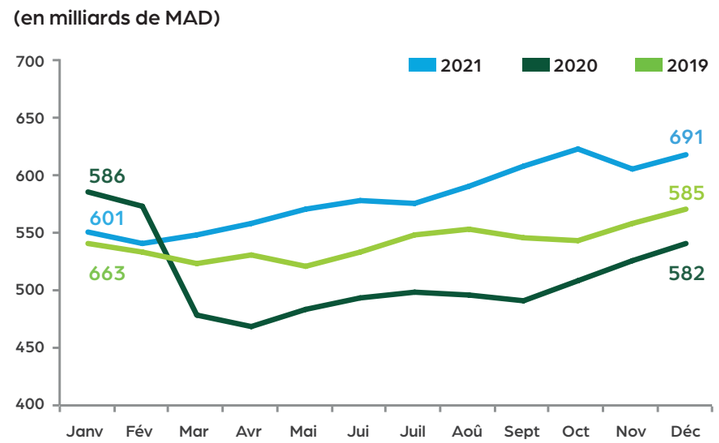

Répartition de la capitalisation boursière par secteur

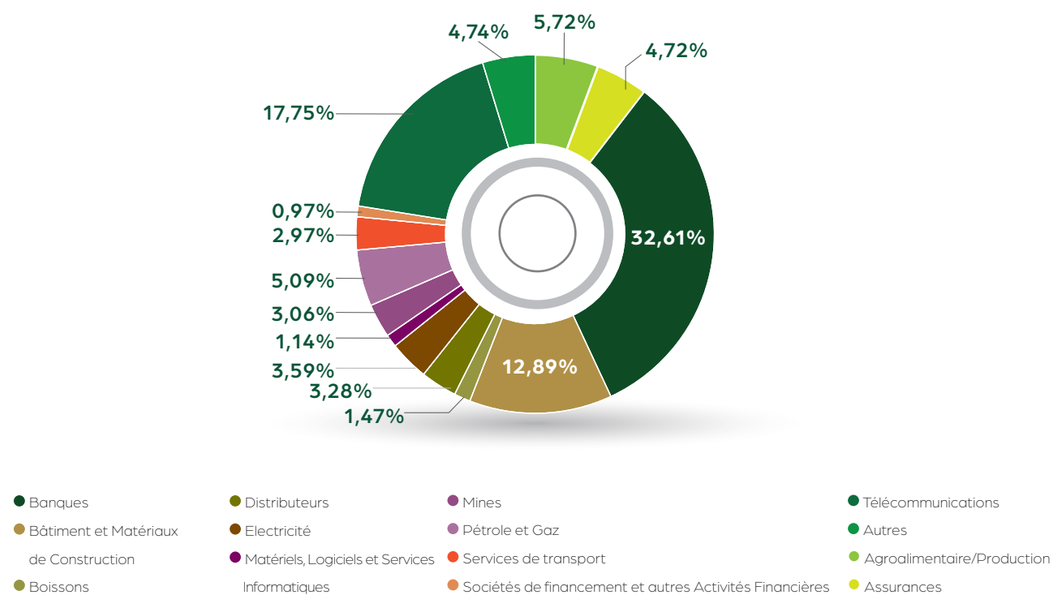

VOLUME GLOBAL

Volume global en 2021/2020/2019 (en millions de MAD)

Classe / Marché	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Actions	74 863,9	55 308,5	74 556,9	34,8%
Marché central	31 199,5	33 001,4	40 781,3	23,5%
Marché de blocs	26 676,1	15 836,9	23 474,0	48,2%
Introductions	-	600,0	600,0	0,0%
Augmentations de capital	9 847,7	2 405,9	2 392,5	-0,5%
Offres publiques	2 382,9	0,0	28,2	NS
Transferts	622,1	1 367,8	502,7	-63,2%
Apports de titres	4 135,4	2 096,3	6 778,1	223,3%
Obligations	530,7	468,1	186,1	-60,2%
Marché central	3,3	-	36,0	-
Marché de blocs	527,4	186,8	130,0	-30,4%
Introductions		0,0	20,0	-
Apports de titres	-	281,2	0,0	-
TOTAL GENERAL	**75 394,6**	**55 776,6**	**74 743,1**	**34,0%**

Répartition du volume des transactions par type

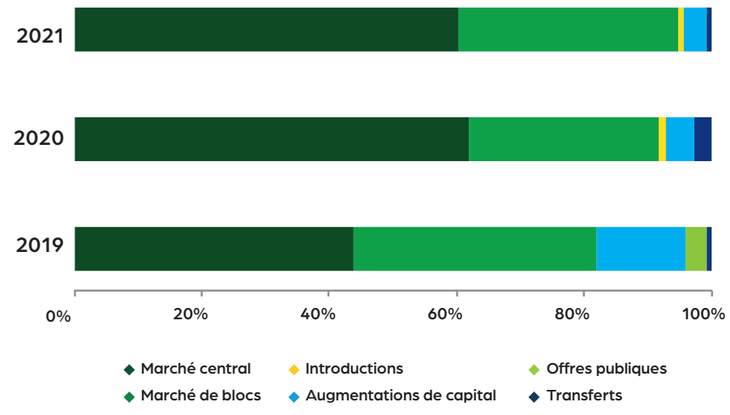

Répartition du nombre des transactions en 2021/2020/2019

	2019	2020	2021	Variation 2020-2021
Marché Central	146 264	199 943	263 297	31,7%
Actions	146 262	199 943	263 296	31,7%
Obligations	2	-	1	-
Marché de Blocs	161	63	130	106,3%
Actions	149	57	125	119,3%
Obligations	12	6	5	-16,7%
TOTAL GÉNÉRAL	**146 425**	**200 006**	**263 427**	**31,7%**

APPELS AU MARCHÉ ET OPÉRATIONS SUR TITRES

Offres publiques

Entreprise	Date de l'opération	Catégorie de l'opération	Prix du titre (en MAD)	Nombre de titres visés par l'offre	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant de l'opération (en MMAD)
NEXANS Maroc	05/10/2021	Offre Publique de Retrait	200	303 702	141 079	94	60,7

Introductions en bourse

Entreprise	Date de l'introduction	Nature de l'opération	Cours (en MAD)	Nombre de titres offerts	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant souscrit (en MMAD)	Montant attribué (en MMAD)
TGCC S.A	16/12/2021	Augmentation du Capital social réservée au public par émission des nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et Cession	136,00	4 411 780	98 760 173	11 833	13 431, 3	600

Augmentations de capital

Entreprise	Date de l'opération	Type de l'opération	Prix d'émission en MAD	Nombre de titres émis	Part de l'opération dans le nouveau capital	Montant de l'opération (en MMAD)
ATTIJARIWAFA BANK	03/03/2021	Conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles	388,00	3 313 308	1,55%	1 285,5
ATTIJARIWAFA BANK	31/08/2021	Conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles	411,00	1 967 852	0,9%	808,7
BCP	28/09/2021	Conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles	263,00	1 057 817	0,52%	278,2
JET CONTRACTORS	03/09/2021	Compensation de créances	350,00	57 142	1,9%	19,9
SOTHEMA	08/07/2021	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	-	1 800 000	50%	180,0

Emprunts obligataires

Entreprise	Date d'émission	Valeur nominale	Maturité	Date d'échéance	Montant Emis coté (en MMAD)	Montant émis non coté (en MMAD)
CFG Bank	20/12/2021	100 000	Perpétuelle (coté)	23/12/2026 (révisable chaque 5 ans)	20	-
CFG Bank	30/11/2021(*)	100 000	Subordonné (non coté)	-	-	60
ATTIJARIWAFA BANK	13/12/2021(*)	100 000	Subordonné (non coté)	-	-	500

(*) :Date d'émission de l'avis d'approbation car aucune tranche n'a été cotée.

Répartition des capitaux levés sur le marché boursier par type de transaction (*)

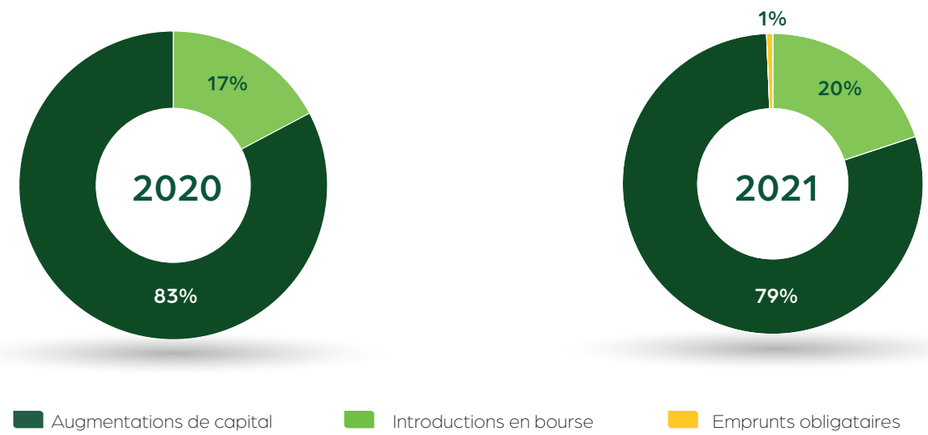

PROFIL DES INVESTISSEURS*

Répartition du volume des transactions par profil d'investisseur

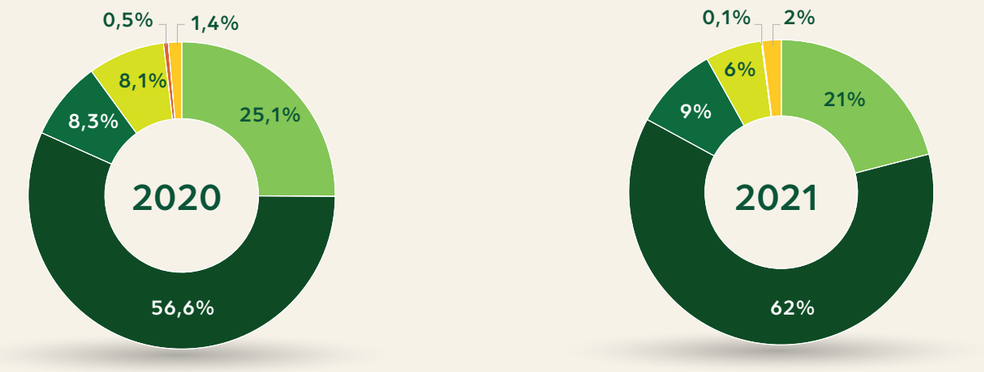

(*) : Source AMMC.

OPCVM

Structure de l'actif net des OPCVM en 2021

Catégorie	Actif net au 31 décembre		Variation Annuelle
	Montant (en milliards de MAD)	Part	
Actions	47,1	8%	27,1%
Diversifiés	63,1	10,6%	104,9%
Monétaires	80,9	13,7%	12,1%
Obligations CT	75,2	12,7%	4,4%
Obligations MLT	324,7	54,8%	5,6%
Contractuels	1,6	0,3%	-54,3 %
TOTAL	592,9	100%	13,3%

RÉSULTATS **FINANCIERS**

RÉSULTATS FINANCIERS **EN 2021**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états des états de synthèse cijoint de la société Bourse de Casablanca SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 753.611.110,53 dont un bénéfice net de MAD 30.835.367,57.

Ces états ont étés arrêtés par votre conseil d'administration tenu en date du 17 Mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire lié à l'épidémie du COVID-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Bourse de Casablanca S.A au 31 Décembre 2021 conformément au référentiel comptables admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ses règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous vous signalons qu'au titre de l'exercice 2021, la Société a procédé à l'inventaire physique des immobilisations corporelles figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut d'environ DH 50,8 millions. Le rapprochement entre cet inventaire physique et les immobilisations comptabilisées est en cours de finalisation. A noter également que la Société a procédé au retrait de certaines immobilisations qui seraient totalement amorties pour un montant d'environ DH 3 millions.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au responsable de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèses prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne.;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destinés aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 14 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES

Bahaa SAAIDI
Associée

RÉSULTATS FINANCIERS **EN 2021**

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE ÉTABLIS SELON LES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (IFRS)

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Société, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la Bourse de Casablanca, établis sous le référentiel IFRS et comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres et pour l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 804.913 dont un bénéfice net de KMAD 39.404.

Ces états de synthèse retraités selon le référentiel IFRS, à partir des comptes arrêtés selon le Code Général de Normalisation Comptable marocain, n'ont pas un caractère obligatoire et ont donc été établis pour information seulement par décision de la Direction de la Bourse de Casablanca.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux normes IFRS.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc.

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la Bourse de Casablanca au 31 décembre 2021, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes IFRS.

Casablanca, le 27 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES

Bahaa SAAIDI
Associée

SELON LE CODE GÉNÉRAL DE LA NORMALISATION COMPTABLE (CGNC)

BILAN

(en MAD)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT NET
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations en non valeurs (A)**	**24 719 386,15**	**17 936 979,42**	**6 782 406,73**	**9 584 373,43**
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 719 386,15	17 936 979,42	6 782 406,73	9 584 373,43
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	**242 013 000,45**	**78 550 290,05**	**163 462 710,40**	**174 181 705,85**
	Immobilisations en Recherche et Développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	241 108 000,45	78 550 290,05	162 557 710,40	173 276 705,85
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	905 000,00		905 000,00	905 000,00
	Immobilisations corporelles [C]	**73 706 347,45**	**53 605 180,32**	**20 101 167,13**	**21 228 630,20**
	Terrains	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
	Constructions	12 845 426,50	7 760 778,57	5 084 647,93	5 726 919,26
	Installations techniques, matériel et outillage	3 208 838,78	2 483 204,93	725 633,85	914 507,19
	Matériel de transport	37 632,20	34 560,71	3 071,49	5 119,16
	Mobilier de bureau, Aménagements divers	47 609 526,90	43 326 636,11	4 282 890,79	3 276 131,00
	Autres immobilisations corporelles	4 923,07		4 923,07	4 923,07
	Immobilisations corporelles en cours				1 301 030,52
	Immobilisations financières (D)	**53 166 723,00**	**466 301,63**	**52 700 421,37**	**53 116 573,05**
	Prêts immobilisés	134 125,00		134 125,00	83 975,05
	Autres créances financières	32 598,00		32 598,00	32 598,00
	Titres de participation	53 000 000,00	466 301,63	52 533 698,37	53 000 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Ecarts de conversion actif (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**393 605 457,05**	**150 558 751,42**	**243 046 705,63**	**258 111 282,53**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks (F)**				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant (G)	**46 486 246,57**	**2 662 983,33**	**43 823 263,24**	**37 461 206,88**
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes				13 183,33
	Clients et comptes rattachés	26 063 568,02	2 662 983,33	23 400 584,69	24 231 666,17
	Personnel				
	Etat	9 007 988,21		9 007 988,21	7 324 545,57
	Comptes d'associés	7 564 225,94		7 564 225,94	
	Autres débiteurs				
	Comptes de régularisation Actif	3 850 464,40		3 850 464,40	5 891 811,81
	Titres valeurs de placement (H)	**532 119 808,37**		**532 119 808,37**	**476 799 970,06**
	Ecarts de conversion actif (éléments circulants) (I)	**4 546,89**		**4 546,89**	**304,00**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**578 610 601,83**	**2 662 983,33**	**575 947 618,50**	**514 261 480,94**
TRESORERIE	**Trésorerie-Actif**	**1 412 182,31**		**1 412 182,31**	**2 195 468,26**
	Chèques et valeurs à encaisser				26 400,00
	Banques, T.G et C.C.P	1 402 472,41		1 402 472,41	2 158 758,01
	Caisse, Régie d'avances et accréditifs	9 709,90		9 709,90	10 310,25
	TOTAL III	**1 412 182,31**		**1 412 182,31**	**2 195 468,26**
	TOTAL GENERAL I+II+III	**973 628 241,19**	**153 221 734,75**	**820 406 506,44**	**774 568 231,73**

BILAN

(en MAD)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**	**753 554 713,66**	**722 719 346,12**
	Capital social ou personnel (1)	387 517 900,00	387 517 900,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	387 517 900,00	387 517 900,00
	Dont versé...	387 517 900,00	387 517 900,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 206 518,20	3 206 518,20
	Réserve légale	8 509 006,34	7 894 026,02
	Autres réserves	197 954 512,05	197 954 512,05
	Report à nouveau (2)	125 531 409,50	113 846 783,40
	Résultats en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	30 835 367,57	12 299 606,45
	Total des capitaux propres (A)	**753 554 713,66**	**722 719 346,12**
	Capitaux propres assimilés (B)	**56 396,87**	**116 761,56**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	56 396,87	116 761,56
	Dettes de financement (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecarts de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**753 611 110,53**	**722 836 107,68**
PASSIF CIRCULANT	**Dettes du passif circulant (F)**	**56 789 662,23**	**41 686 560,48**
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 908 232,07	9 691 299,09
	Clients créditeurs, avances et acomptes		
	Personnel	14 908 691,38	11 659 754,00
	Organismes sociaux	2 607 349,03	2 592 905,41
	Etat	18 324 716,25	4 162 671,50
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	10 039 079,66	13 031 512,47
	Comptes de régularisation passif	1 593,84	548 418,01
	Autres provisions pour risques et charges (G)	**10 004 840,89**	**10 000 294,00**
	Ecarts de conversion passif (Eléments circulants) (H)	**892,79**	**45 269,57**
	TOTAL II (F+G+H)	**66 795 395,91**	**51 732 124,05**
TRESORERIE	**Trésorerie passif**		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation		
	TOTAL III		
	TOTAL GENERAL I+II+III	**820 406 506,44**	**774 568 231,73**

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (–)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	**I – Produits d'exploitation**	**140 915 192,66**	**4 130,00**	**140 919 322,66**	**110 119 753,05**
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	139 098 355,49	4 130,00	139 102 485,49	108 010 894,58
	Chiffres d'affaires	**139 098 355,49**	**4 130,00**	**139 102 485,49**	**108 010 894,58**
	Variation de stocks de produits (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	1 796 837,17		1 796 837,17	2 088 858,47
	TOTAL I	**140 915 192,66**	**4 130,00**	**140 919 322,66**	**110 119 753,05**
	II – Charges d'exploitation	**99 565 797,93**	**5 712,61**	**99 571 510,54**	**96 242 636,01**
	Achats revendus (2) de marchandises				
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 915 360,28		1 915 360,28	1 839 989,25
	Autres charges externes	18 670 877,98	5 712,61	18 676 590,59	17 005 107,42
	Impôts et taxes	13 090 175,43		13 090 175,43	10 234 493,09
	Charges de personnel	46 703 133,85		46 703 133,85	44 890 637,36
	Autres charges d'exploitation	1 332 000,00		1 332 000,00	1 320 000,00
	Dotations d'exploitation	17 854 250,39		17 854 250,39	20 952 408,89
	TOTAL II	**99 565 797,93**	**5 712,61**	**99 571 510,54**	**96 242 636,01**
	III – Résultat d'exploitation (I–II)	**41 349 394,73**	**–1 582,61**	**41 347 812,12**	**13 877 117,04**
	IV – Produits financiers	**5 161 629,02**		**5 161 629,02**	**6 032 476,53**
	Produits des titres de particuliers et autres titres immobilisés				
	Gains de change	67 201,25		67 201,25	204 010,58
	Intérêts et autres produits financiers	5 094 427,77		5 094 427,77	5 657 185,77
	Reprises financières : transfert charges				171 280,18
	TOTAL IV	**5 161 629,02**		**5 161 629,02**	**6 032 476,53**
	V – Charges financieres	**627 448,64**		**627 448,64**	**353 230,90**
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change	156 600,12		156 600,12	352 926,90
	Autres charges financières				
	Dotations financières	470 848,52		470 848,52	304,00
	TOTAL V	**627 448,64**		**627 448,64**	**353 230,90**
	VI – Resultat financiers (IV–V)	**4 534 180,38**		**4 534 180,38**	**5 679 245,63**
	VII – Resultat courant (III+VI)	**45 883 575,11**	**–1 582,61**	**45 881 992,50**	**19 556 362,67**

FINANCEMENT

1) Variation de stocks : stock final – stock initial augmentation (+); diminution (–)
2) Achats revendus ou consommés : achats – variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
NON COURANT	**VIII – Produits non courants**	**536 943,15**		**536 943,15**	**11 391 667,14**
	Produits des cessions d'immobilisations				
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	476 536,74		476 536,74	593 086,50
	Reprises non courantes; transferts de charges	60 406,41		60 406,41	10 798 580,64
	TOTAL VIII	**536 943,15**		**536 943,15**	**11 391 667,14**
	IX – Charges non courantes	**2 002 286,08**		**2 002 286,08**	**12 430 358,36**
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	2 244,36		2 244,36	10 430 194,87
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 000 041,72		2 000 041,72	2 000 163,49
	TOTAL IX	**2 002 286,08**		**2 002 286,08**	**12 430 358,36**
	X – Résultat non courant (VIII–IX)	**–1 465 342,93**		**–1 465 342,93**	**–1 038 691,22**
	XI – Résultat avant impots (VII+X)	**44 418 232,18**	**–1 582,61**	**44 416 649,57**	**18 517 671,45**
	XII – Impots sur les bénèfices	**13 581 282,00**		**13 581 282,00**	**6 218 065,00**
	XIII – Résultat net (XI–XII)	**30 836 950,18**	**–1 582,61**	**30 835 367,57**	**12 299 606,45**
	XIV – Total des produits (I+IV+VII)	**146 613 764,83**	**4 130,00**	**146 617 894,83**	**127 543 896,72**
	XV – Total des charges (II+V+IX+XIII)	**115 776 814,65**	**5 712,61**	**115 782 527,26**	**115 244 290,27**
	XVI – Résultat net (total des produits–total des charges)	**30 836 950,18**	**–1 582,61**	**30 835 367,57**	**12 299 606,45**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I – Tableau de formation des résultats (T.F.R)

			DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
	2	(–)	Achats revendus de marchandises		
I		(=)	**Marge brutes ventes en l'état**		
II		(+)	**Production de l'exercice (3+4+5)**	**139 102 485,49**	**108 010 894,58**
	3		Ventes de biens et services produits	139 102 485,49	108 010 894,58
	4		Variation stocks produits		
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III		(–)	**Consomations de l'exercice (6+7)**	**20 591 950,87**	**18 845 096,67**
	6		Achats consommés de matières et fournitures	1 915 360,28	1 839 989,25
	7		Autres charges externes	18 676 590,59	17 005 107,42
IV		(=)	**Valeur ajoutée (I+II+III)**	**118 510 534,62**	**89 165 797,91**
	8	(+)	Subventions d'exploitation		
V	**9**	(–)	Impôts et taxes	13 090 175,43	10 234 493,09
	10	(–)	Charges de personnel	46 703 133,85	44 890 637,36
		(=)	**Excedent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)**	**58 717 225,34**	**34 040 667,46**
	11	(+)	Autres produits d'exploitation	20 000,00	20 000,00
	12	(–)	Autres charges d'exploitation	1 332 000,00	1 320 000,00
	13	(+)	Reprises d'exploitation, transferts de charges	1 796 837,17	2 088 858,47
	14	(–)	Dotations d'exploitation	17 854 250,39	20 952 408,89
VI		(=)	**Résultat d'exploitation (+ou–)**	**41 347 812,12**	**13 877 117,04**
VII		(+ ou –)	**Résultat financier**	**4 534 180,38**	**5 679 245,63**
VIII		(=)	**Résultat courant (+ou–)**	**45 881 992,50**	**19 556 362,67**
IX	**15**	(+ ou –)	**Résultat non courant**	**–1 465 342,93**	**–1 038 691,22**
		(–)	Impôts sur les résultats	13 581 282,00	6 218 065,00
X		(=)	**Résultat net de l'exercice**	**30 835 367,57**	**12 299 606,45**

II – Capacité d'autofinancement (C.A.F) – autofinancement

			DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		**Résultat net de l'exercice**	**30 835 367,57**	**12 299 606,45**
			Bénéfice	30 835 367,57	12 299 606,45
			Perte		
	2	(+)	Dotations d'exploitation (1)	17 001 800,39	18 173 638,39
	3	(+)	Dotations financières (1)	466 301,63	
	4	(+)	Dotations non courantes (1)	2 000 041,72	2 000 163,49
	5	(–)	Reprises d'exploitation (2)		
	6	(–)	Reprises financières (2)		
	7	(–)	Reprises non courantes (2)	60 406,41	798 580,64
	8	(–)	Produits des cessions d'immobilisation		
	9	(+)	Valeurs nettes d'amortissement. des immobilisations cédées		
XI			**Capacité d'autofinancement (C.A.F.)**	**50 243 104,90**	**31 674 827,69**
	10	(–)	**Distributions de bénéfices**		
XII			**Autofinancement**	**50 243 104,90**	**31 674 827,69**

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'uinvestissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I – Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATION (A–B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement permanent	753 611 110,53	722 836 107,68		30 775 002,85
2 Moins actif immobilisé	243 046 705,63	258 111 282,53		15 064 576,90
3 = Fonds de roulement fonctionnel (A) (1–2)	**510 564 404,90**	**464 724 825,15**		**45 839 579,75**
4 Actif circulant	575 947 618,50	514 261 480,94	61 686 137,56	
5 Moins passif circulant	66 795 395,91	51 732 124,05		15 063 271,86
6 = Besoins de financement global (B) (4–5)	**509 152 222,59**	**462 529 356,89**	**46 622 865,70**	
7 Trésorerie nette (actif – passif) (A–B)	**1 412 182,31**	**2 195 468,26**		**783 285,95**

II – Emploi et ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		**50 243 104,90**		**31 674 827,69**
+ Capacité d'autofinancement		50 243 104,90		31 674 827,69
– Distributions de bénéfices				
Cessions et réductions d'immobilisations (B)				
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
Augmentations des capitaux propres et assimilés (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
Augmentations des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)				
I. TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	**4 240 600,15**		**3 674 272,93**	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 937 846,91		2 461 325,10	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 252 603,29		1 162 847,78	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	50 149,95		50 100,05	
+ Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)				
Emplois en non valeurs (H)	**162 925,00**		**10 000 000,00**	
II. TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**4 403 525,15**		**13 674 272,93**	
III. Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	**46 622 865,70**		**23 799 191,99**	
IV. Variation de la trésorerie		**783 285,95**		**5 798 637,23**
TOTAL GENERAL	**51 026 390,85**	**51 026 390,85**	**37 473 464,92**	**37 473 464,92**

III – Tableau des provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé			466 301,63					466 301,63
2. Provisions réglementées	116 761,56			41,72			60 406,41	56 396,87
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	**116 761,56**		**466 301,63**	**41,72**			**60 406,41**	**522 698,50**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 607 370,50	852 450,00			1 796 837,17			2 662 983,33
5. Autres Provisions pour risques et charge	10 000 294,00		4 546,89					10 004 840,89
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	**13 607 664,50**	**852 450,00**	**4 546,89**		**1 796 837,17**			**12 667 824,22**
TOTAL (A+B)	**13 724 426,06**	**852 450,00**	**470 848,52**	**41,72**	**1 796 837,17**		**60 406,41**	**13 190 522,72**

IV – Tableau des créances

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants représentés par Effets
Actif Immobilisé	**166 723,00**		**166 723,00**					
Prêts immobilisés	134 125,00		134 125,00					
Autres créances financières	32 598,00		32 598,00					
Actif circulant	**46 486 246,57**		**46 486 246,57**			**9 007 988,21**	**23 754 533,44**	
Fournisseurs débiteurs								
Clients et comptes rattachés	26 063 568,02		26 063 568,02				16 190 307,50	
Personnel								
Etat	9 007 988,21		9 007 988,21			9 007 988,21		
Comptes d'associés	7 564 225,94		**7 564 225,94**				7 564 225,94	
Autres débiteurs								
Compte de régularisation actif	3 850 464,40		3 850 464,40					
TOTAUX	**46 652 969,57**		**46 652 969,57**			**9 007 988,21**	**23 754 533,44**	

V – Tableau des dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés des Effets
Financement								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
Du passif circulant	**56 789 662,23**		**56 789 662,23**		23 653,25	**20 932 065,28**	**3 436 713,94**	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 908 232,07		10 908 232,07		23 653,25			
Clients créditeurs, avances et acomptes								
Personnel	14 908 691,38		14 908 691,38					
Organismes sociaux	2 607 349,03		2 607 349,03			2 607 349,03		
Etat	18 324 716,25		18 324 716,25			18 324 716,25		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	10 039 079,66		10 039 079,66				3 436 713,94	
Comptes de régularisation-Passif	1 593,84		1 593,84					
TOTAUX	**56 789 662,23**		**56 789 662,23**		23 653,25	**20 932 065,28**	**3 436 713,94**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	**32 598,00**	**32 598,00**

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	**10 748 532,00**	**8 170 141,44**

SELON LES NORMES IFRS

COMPTE DE RESULTATS

(en milliers de MAD)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires	127 242,3	99 694,1
Produits des activités ordinaires	**127 242,3**	**99 694,1**
Achats	-1 915,4	-1 840,0
Autres charges externes	-17 689,5	-28 205,3
Frais de personnel	-46 703,1	-42 801,8
Impôts et taxes	-1 230,0	-1 917,7
Amortissements et provisions d'exploitation	-15 496,6	-19 527,6
Autres produits et charges d'exploitation	20,0	20,0
Charges d'exploitation courantes	**-83 014,6**	**-94 272,4**
Résultat d'exploitation courant	**44 227,7**	**5 421,7**
Cessions d'actifs		
Résultat de change	-89,4	-64,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-1 438,6	162,9
Résultat des activités opérationnelles	**42 699,7**	**5 520,5**
Charges d'intérêts	,0	,0
Résultats sur instruments financiers	14 162,2	14 319,2
Autres produits et charges financiers		-136,4
Résultat financier	**14 162,2**	**14 182,8**
Résultat avant impôt	**56 861,9**	**19 703,4**
Impôts exigibles	-13 581,3	-6 218,1
Impôts différés	-3 876,4	-381,6
Résultat net des activités poursuivies	**39 404,3**	**13 103,7**
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	**39 404,3**	**13 103,7**
dont intérêts minoritaires		
Résultat net – Part du Groupe	**39 404,3**	**13 103,7**
Résultat net Part du Groupe par action en dirhams		
- de base	10	3
- dilué	10	3

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de MAD)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	**39 404,3**	**13 103,7**
Ajustements pour dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	16 907,3	16 584,9
+/- value sur cession immobilisations	,0	,0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**56 311,6**	**29 688,6**
Elimination de la charge (produit) d'impôts	17 457,6	6 599,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**73 769,3**	**36 288,3**
Incidence de la variation du BFR opérationnel	-56 322,7	-32 652,7
Impôts payés	-13 581,3	-6 218,1
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**3 865,3**	**-2 582,5**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 240,6	-3 624,2
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Autres flux		
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-4 240,6**	**-3 624,2**
Emprunts		
Dividendes payés aux actionnaires	0	0
Augmentation du capital	0	0
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	**0**	**0**
Variation de la trésorerie et equivalents de trésorerie	**-375,3**	**-6 206,6**
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	1 787,5	7 994,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	1 412,2	1 787,5
Variation de la trésorerie et equivalents de trésorerie	**-375,3**	**-6 206,6**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de MAD)

ACTIF	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	163 462,7	174 181,7
Immobilisations corporelles	21 719,7	33 868,4
Autres actifs financiers	65 823,2	66 980,1
Actif non courant	**251 005,6**	**275 030,1**
Autres actifs financiers	600 076,1	535 480,7
Créances clients	23 400,6	24 232,0
Autres débiteurs courants	20 427,2	13 229,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 412,2	1 787,5
Actif courant	**645 316,1**	**574 729,7**
TOTAL ACTIF	**896 321,7**	**849 759,8**

PASSIF	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital	387 517,9	387 517,9
Primes d'émission et de fusion	3 206,5	3 206,5
Réserves	374 784,6	378 991,9
Résultat net part du groupe	39 404,3	13 103,7
Capitaux propres part du Groupe	**804 913,4**	**782 820,1**
Intérets minoritaires		
Capitaux propres	**804 913,4**	**782 820,1**
Provisions non courantes		
Dettes financières non courantes	1 152,7	1 069,5
Impôts différés passifs	33 467,3	23 009,7
Autres créditeurs non courants		
Passif non courant	**34 620,0**	**24 079,2**
Provisions courantes	-1,3	1 083,1
Dettes financières courantes		
Dettes fournisseurs courantes	10 908,2	9 781,8
Autres passifs courants	45 881,4	31 995,6
Passif courant	**56 788,4**	**42 860,5**
TOTAL PASSIFS	**91 408,4**	**66 939,7**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**896 321,7**	**849 759,8**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de MAD)

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Autres réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 1er janvier 2020	**387 517,9**	**3 206,5**	**336 462,1**	**42 538,1**	**769 724,6**		**769 724,6**
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Dividendes distribués							
Résultat de l'exercice				13 103,7	13 103,7		13 103,7
Autres variations			42 529,9	-42 538,1	-8,2		-8,2
Au 31 décembre 2020	**387 517,9**	**3 206,5**	**378 991,9**	**13 103,7**	**782 820,1**		**782 820,1**

(en milliers de MAD)

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Autres réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 1er janvier 2021	**387 517,9**	**3 206,5**	**378 991,9**	**13 103,7**	**782 820,1**		**782 820,1**
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Dividendes distribués							
Résultat de l'exercice				39 404,3	39 404,3		39 404,3
Autres variations			-4 207,3	-13 103,7	-17 311,0		-17 311,0
Au 31 décembre 2021	**387 517,9**	**3 206,5**	**374 784,6**	**39 404,3**	**804 913,4**		**804 913,4**

RÈGLES ET MÉTHODES **COMPTABLES**

Référentiel comptable

Les états financiers de la Bourse de Casablanca relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils comprennent des informations comparatives pour l'exercice 2020 retraitées conformément aux mêmes normes.

Aucune application anticipée des normes autorisées par le référentiel comptable international n'a été opérée par la Bourse de Casablanca.

La Bourse de Casablanca n'a aucune obligation de présenter ses comptes en normes IFRS, c'est une volonté du Top management de la société afin de répondre aux impératifs de la mondialisation et de se mettre à niveau par rapport au contexte international et national.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent exclusivement les logiciels acquis (non générés en interne). La comptabilisation de ces logiciels est effectuée au coût historique diminué du cumul des amortissements.

La durée d'utilité des logiciels est estimée à 60 mois. Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur nette comptable de l'actif ou constatés comme actif séparé, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément reviennent à la société et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière fiable.

Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont encourus. Les valeurs résiduelles sont estimées non significatives.

Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles acquises au moyen de contrats de crédit-bail sont amorties sur la durée d'utilité du bien.

Placements

Les placements détenus par la Bourse de Casablanca sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat, prêts et créances, et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de l'intention de gestion. Elle est déterminée à la date de comptabilisation initiale et revue à chaque clôture.

Actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat

Cette catégorie se décompose en deux sous-catégories : actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés comme étant à la juste valeur constatée en résultat sur option initiale. Les placements sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme ou lorsqu'ils sont ainsi désignés par la direction.

Dans le cadre de l'évaluation de ces actifs, la Bourse de Casablanca s'est basée sur leurs valeurs liquidatives publiées à la date de clôture.

Actifs financier disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont désignés comme étant tels ou ne sont pas classés dans l'une des autres catégories. Ils figurent au bilan en actifs non courants car la société n'a pas l'intention de les céder dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les plus- ou moins-values latentes résultant de variations de la juste valeur sont constatées en capitaux propres.

CONTACTS **UTILES**

SOCIÉTÉS DE BOURSE

ALMA FINANCE GROUP
92, Bd d'Anfa 20040, 8ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 58 12 02 • Fax : (212) 522 58 11 74
www.almafinance.com

ARTBOURSE
7, Bd Abdelkrim El Khattabi – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 09 09 • Fax : (212) 522 39 14 88
www.artbourse.ma

ATLAS CAPITAL BOURSE
88, Rue EL Marrakchi – Quartier Hippodrome – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 76 02 • Fax : (212) 522 36 87 84
www.atlascapital.ma

ATTIJARI INTERMÉDIATION
163, Av. Hassan II, 20 000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 68 21 • Fax : (212) 522 20 25 15
www.ati.ma

BMCE CAPITAL BOURSE
63, Bd. Moulay Youssef, 3ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 29 39 • Fax : (212) 522 48 10 68
www.bmcecapitalbourse.com

BMCI BOURSE
315, Bd. Bir Anzarane, Imm. Romandie – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 38 00 • Fax : (212) 522 39 32 09
www.bmci.ma

CAPITAL TRUST SECURITIES
50 Bd. Rachidi, 20.000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 46 63 50 • Fax : (212) 522 49 13 07
www.capitaltrust.ma

CDG CAPITAL BOURSE
9, Bd. Kennedy – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 20 20 • Fax : (212) 522 36 78 78
www.cdgcapitalbourse.ma

CFG MARCHÉS
5-7 Rue Ibn Toufaïl, Quartier Palmier – Casablanca
Tél.: (212) 522 25 50 50 • Fax : (212) 522 98 11 12
www.cfgmorocco.com

CRÉDIT DU MAROC CAPITAL
48-58, Bd Mohamed V, 4ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 94 07 44 • Fax : (212) 522 94 07 66
www.cdm.co.ma

ICF AL WASSIT
101, Bd Mohamed Zerktouni – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 93 87 • Fax : (212) 522 39 11 09
www.bpbourse.com

MENA.C.P.
23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca
Tél.: (212) 522 39 50 00 • Fax : (212) 522 36 86 00
www.menacp.ma

MAROC SERVICES INTERMÉDIATION
Imm. Zénith, Rés. Tawfiq, Sidi Maârouf – Casablanca
Tél.: (212) 522 97 49 61 à 65 • Fax : (212) 522 97 49 74
www.msin.ma

SOGÉCAPITAL BOURSE
55, Bd Abdelmoumen – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 98 40 • Fax : (212) 522 26 80 18
www.sogecapital.com

UPLINE SECURITIES
37, Bd Abdellatif BenKaddour – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 71 71 • Fax : (212) 522 95 49 62
www.uplinegroup.gbp.ma

VALORIS SECURITIES
355, Route d'El Jadida – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 97 60 • Fax : (212) 522 98 06 05
www.capitalgestiongroup.com

WAFABOURSE
163, Avenue Hassan II – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 59 69 • Fax : (212) 522 47 46 91
www.wafabourse.com

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES DE BOURSE (APSB)
Angle Av. des FAR et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca
Tél.: (212) 522 54 23 33/34 • Fax : (212) 522 54 23 36
www.apsb.ma

ASSOCIATION DES SOCIETES DE GESTION ET FONDS D'INVESTISSEMENTS MAROCAINS (ASFIM)
199, Angle Bd Mohamed Zerktouni et Rue Avignon, Résidence Mouna II, 6ème étage n°12 – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 12 11/29 • Fax : (212) 522 95 12 10
www.asfim.ma

INSTITUTIONS DU MARCHÉ

AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX (AMMC)
Avenue Annakhil, Hay Riad -Rabat – Maroc
Tél.: (212) 537 68 89 00 • Fax : (212) 537 68 89 46
www.ammc.ma

MAROCLEAR
Route d'El Jadida, 18, Cité Laia – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 90 00 • Fax : (212) 522 99 44 64
www.maroclear.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES
Bd Mohamed V- Quartier Administratif – Chellah – Rabat
Tél.: (212) 537 67 73 54/55 • Fax : (212) 537 67 75 32
www.finances.gov.ma

MENTIONS LEGALES

Bourse de Casablanca S.A
Registre du commerce : CASA 79057
Adresse : Angle Avenue des Forces Armées Royales
et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca – Maroc
Tél.: (212) 522 45 26 26/27 – Fax : (212) 522 45 26 25
contact@casablanca-bourse.com

Casablanca Stock Exchange /BourseDeCasablanca /BoursedeCasa /LaBoursedeCasablanca

Bourse
de Casablanca